

Yainville

INFORMATIONS

Février 2013

Yainville Tennis club

pages 15 à 18



Club des Loisirs des retraités

pages 23 et 32



Association des jardins ouvriers

page 26



Les numéros utiles

POLICE MUNICIPALE 02 35 05 12 82 ou
INTERCOMMUNALE 06 65 49 52 41

GENDARMERIE - LE TRAIT 02 35 37 90 57 ou 17

POMPIERS 18 ou 112

SAMU 15

MÉDECIN - YAINVILLE
M^{me} DEL SOLE 02 35 37 45 40

INFIRMIÈRES - YAINVILLE
Catherine VIVALDI et Céline LECERF 02 35 37 24 26

PERMANENCE DE SOINS
Numéro unique de permanence de soins : tous les jours de 20h à minuit, les week-ends et jours fériés, le samedi de 14h à minuit et le dimanche de 8h à minuit. Ce seul numéro vous met en relation avec le médecin de garde du secteur 02 35 58 76 33
Au delà de 0h ou en cas d'urgence vitale faire le 15.

PHARMACIE DE YAINVILLE
Isabelle HOUSSAIT 02 35 37 40 40

DENTISTE - YAINVILLE
M. COLAS 02 35 37 28 91

TAXI
Chantal ROUSÉE 06 08 65 91 03
taxi.yainville@orange.fr

SSIAD 02 35 37 47 22
(SERVICE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE)
Infirmière coordinatrice : Emmanuelle BRUNNELIÈRE
Maison communale, 466 rue Pasteur
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h (répondeur en cas d'absence).

ADMR "LA ROUTE DES FRUITS" 02 35 05 18 67
(AIDES MÉNAGÈRES)
Présidente : Anne-Marie GUERY
Permanences : Maison communale, 466 rue Pasteur
Lundi, mercredi de 9h à 12h ; mardi, jeudi de 13h30 à 18h ; vendredi, permanence téléphonique uniquement de 13h30 à 16h30.

ASSISTANTE SOCIALE
M^{me} FILS
Centre Médico-Social Le Trait 02 35 37 20 44
Permanences sur rendez-vous en mairie du Mesnil sous Jumièges, les 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 9h à 11h30.
Prendre contact au Centre Médico-Social du Trait, Place du 11 novembre pour convenir d'un rendez-vous ou d'une visite à domicile.

PAROISSE DE DUCLAIR
Abbé LEJEUNE - Père RICHIR 02 35 37 50 84

YAINVILLE INFORMATIONS

Bulletin d'informations municipales – Février 2013
Directeur de publication : Anne-Marie DEL SOLE
Responsable de la commission Communication :

Évelyne LAPEYRE

Mairie de YAINVILLE

Rue du Général Lederc 76480 YAINVILLE
Tél. : 02 35 05 92 25 – Fax : 02 35 37 33 82

Crédit photos : Ville de Yainville

Mise en pages : S. LEMONNIER

Impression : SODIMPAL – 76480 DUCLAIR

Les services

SECRETARIAT DE MAIRIE
Tél. : 02 35 05 92 25 – Fax : 02 35 37 33 82
Courriel : mairie.de.yainville@wanadoo.fr
Secrétaire générale : Hélène LEBÈGUE
Rédacteur : Angélique LEROY
Accueil : Laurence QUEVAL
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE GUY DE MAUPASSANT
Rue de la République – Tél. : 02 35 37 34 46
Responsable : Anne-Marie DELMAS
Courriel : bibliotheque.yainville@orange.fr
Horaires d'ouverture en période scolaire
Mercredi 10h00 - 12h00 / 14h30 - 16h30
Jeudi 15h00 - 18h00
Vendredi 15h00 - 17h00
Samedi 11h00 - 12h00
Petites vacances
Mercredi 10h00 - 12h00
Vendredi 15h00 - 17h00
Samedi 11h00 - 12h00

TRÉSORERIE DE DUCLAIR
250, rue Jules Ferry
Tél. : 02 35 37 50 62
Trésorier : Jeannine JULIO
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

LA CREA
14 bis, rue Pasteur 76000 ROUEN
Gestion du service de l'eau
Gestion du service de collecte des déchets
Allo Communauté – Tél. : 0 800 021 021

RELAIS POSTE COMMERÇANT SUPÉRETTE RUE DE LA RÉPUBLIQUE
Horaires d'ouverture :
- le lundi de 15h00 à 19h15,
- du mardi au samedi de 7h15 à 12h30 et de 15h00 à 19h15,
- le dimanche de 9h15 à 12h30

Permanence parlementaire de Christophe BOUILLON, Député de la Seine-Maritime
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 – 51, rue Leseigneur à Barentin (76360)
Tél. : 02 35 23 57 89 – Fax : 02 35 23 58 34 – contact@christophebouillon.fr

Les associations

Coordinatrice Vie associative :
Laëtitia BOITTOU 02 35 05 92 25

COMITÉ DES FÊTES
Pascal RENAULT 02 35 77 90 31

UNION SPORTIVE DE YAINVILLE
Jean MOUROT 02 35 37 95 90

SECTION JUDO
Jean MOUROT 02 35 37 95 90

BASKET (UNION SPORTIVE LE TRAIT - YAINVILLE)
William GUILLARD 02 35 37 04 01

YAINVILLE TENNIS CLUB
Éric GINESTE 02 35 37 09 74

FOOTBALL DE LA BOUCLE DE SEINE
Jean-François LAMBERT 02 35 96 19 67

LE TRAIT - YAINVILLE PONGISTE
Jean BOUZARD 02 35 37 95 16

PÉTANQUE YAINVILLAISE
Jean-Claude GOSSE 02 35 37 45 10

TRICOT À GOGO
Huguette BRUNY 02 35 87 15 53

MAISON DES JEUNES ET D'ANIMATION CULTURELLE
Président : Yves GUILLOUET 02 35 37 20 41
Directeur : Jean-Philippe BROCHARD

AMICALE DES ANCIENS
Sophie DELIMBEUF 02 35 37 05 92

CLUB DES LOISIRS DES RETRAITÉS
Jean-Yves CREVEL 02 35 37 95 21

ANCIENS COMBATTANTS
Charles DUHAZÉ 02 35 37 32 28

CLUB PHILATÉLIQUE
Christophe LADIRE 06 30 91 29 30

JARDINS OUVRIERS
Michel DEVAUX 06 21 69 68 55

ALPHA CHARLIE SIERRA
Dominique PASQUIER 02 35 05 33 52

ADMR « LA ROUTE DES FRUITS »
Anne-Marie GUERY 02 35 05 18 67

ADMR SSIAD « LES BOUCLES DE SEINE »
Présidente : Thérèse LIMARE
Infirmière coordinatrice :
Emmanuelle BRUNNELIÈRE 02 35 37 47 22

DÉFIBRILLATEUR
316, rue de la République, sous le porche de l'ancienne mairie, à disposition de tous en cas d'urgence.



Énergie, inventivité, ouverture

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que je viens vers vous et que je rédige l'éditorial de Yainville Info.

À la date de sortie de celui-ci, il sera encore temps pour moi de formuler des vœux de bonne et heureuse année 2013.

Qu'en sera-t-il alors des grands sujets qui nous préoccupent ? Économie, emploi, santé...

Qu'en sera-t-il de la crise mondiale ? S'agit-il d'une crise mondiale qui se prolonge ? ou de la nécessité qui s'impose à nous de modifier notre mode de pensée en termes de société et de mode de vie.

Je pense plutôt que nous sommes dans l'obligation de faire évoluer notre façon de vivre, tant au niveau individuel que collectif ; de cesser de vivre au dessus de nos moyens et d'hypothéquer l'avenir de nos enfants.

N'écoutons pas le chant des sirènes du développement à outrance, faisant peu de cas de l'environnement, de la santé, du travail, de la famille...

Dans les discours, il est toujours facile de parler de solidarité.

Dans les faits, la solidarité est ce qui lie les personnes les unes aux autres et chacune est responsable de la totalité de l'obligation.

J'ai la conviction qu'il faut que chacun perde son égoïsme, s'ouvre aux autres, tienne compte des autres.

Dans la perspective d'une croissance zéro en 2013, il nous faut faire preuve d'inventivité et être au plus près des vrais besoins collectifs.

Chacun doit trouver sa place dans le développement de notre société, s'y inscrire de façon volontaire, y mettre toute son énergie. Aussi ne nous demandons pas seulement ce que notre pays peut faire pour nous, mais aussi ce que nous pouvons faire pour lui.

Anne-Marie DEL SOLE,
Maire de Yainville

ÉTAT CIVIL 2012

NAISSANCES

Nathan BIDAUX, le 2 mars
 Robin VAUTIER, le 6 juillet
 Tom HEBERT, le 16 juillet
 Kelya NICOLAS, le 2 août
 Élena RENAULT, le 5 août
 Axel BOULANGER, le 27 septembre
 Bastien LEVILLAIN, le 7 octobre

BAPTÊMES CIVILS

Louis CARMON, le 14 avril
 Laureen GABILLET, le 19 mai
 Mathéo LEBER, le 10 novembre

MARIAGES

Vanessa BIDAUX et Ayyoub YUCEF FELLOUH,
 le 3 mars
 Dominique LE BRAS et François MERIGUET,
 le 2 juin
 Betty AUBER et Yann CORNOU,
 le 11 août
 Stéphanie LANGLOIS et Christophe DUDOUT,
 le 22 septembre

DÉCÈS

Huguette MAUGER, le 12 février
 Jacqueline HAREL, le 20 février
 Rolande BIDAUX, le 5 mars
 Alain HONORÉ, le 7 juillet
 Christian DANIEL DIT ANDRIEU, le 16 juillet
 Claudine DUMONT, le 28 juillet
 Roger QUEVILLY, le 16 août
 Henri KOWALSKI, le 29 août
 Christian SAINT-PAUL, le 11 septembre
 Germaine PRINTEMPS, le 13 septembre
 Thierry BOUTARD, le 23 septembre
 Georges TETARD, le 5 octobre

Cérémonies de remise de médailles d'Honneur du travail

8 MAI 2012

Échelon ARGENT
 pour 20 années
 de services

- Isabelle LEFEBVRE,
 chef de ligne, Sanofi
 Winthrop Industrie,
 Le Trait ;
- Johnny SAMSON, préparateur de commandes et cariste, Onduline France.



Échelon VERMEIL pour 30 années de services

- Yannick BLOYET, régléur opérateur, Koyo Bearings Vierson Maromme Sas, Maromme ;
- Patrice GROSJEAN, chef de travaux, Électricité de France, Puteaux.

11 NOVEMBRE 2012

Échelon ARGENT pour 20 années de services

- Martine BLONDEL, technicienne de paie, SPAN, Grand-Couronne.



Échelon OR pour 35 années de services

- Isabelle POURHOMME, employée Cadre adjoint,
 Carsat, Rouen ;
- Sadia ZOUAOUA, cariste préparateur, Onduline
 France, Yainville ;
- Jean-Luc MARTEL, régléur chef d'équipe, Orfèvrerie
 Christofle, Yainville.

Lauréats Yainville s'illumine 2012

- 1 M^{me} et M. Claude HERMIER - 75 rue Victor Hugo
- 2 M^{me} et M. Henri KAZMIERCZAK - 216 rue Victor Hugo
- 3 M^{me} et M. Bernard MORVAN - 26 rue Ampère
- 4^{ex} M^{me} et M. Pierre BENARD - 146 rue Pierre Curie
- 4^{ex} M^{me} et M. Michel DARNANVILLE - 230 rue Th. Pourhomme
- 4^{ex} M^{me} Brigitte BOULANGER - 219 rue de l'Essart
- 7^{ex} M^{me} et M. Aurélien CARMON - 23 rue Jules Ferry
- 7^{ex} M^{me} et M. Michel LEPORC - 20 rue Les Portes Mainberte
- 9 M^{me} et M. Marc RIBES - 211 rue Victor Hugo
- 10^{ex} MJAC - rue Théophile Pourhomme
- 10^{ex} M^{me} et M. Jean-Claude LACOMME - 156 rue Victor Hugo
- 12^{ex} M^{me} et M. Jean-Luc MARTEL - 162 rue Pierre Curie
- 12^{ex} M^{me} et M. Gaëtan FOUCAULT - 26 impasse Racine
- 12^{ex} M^{me} et M. Christophe DUDOUT - 409 rue du Général Leclerc

Palmarès jardins fleuris 2012

Décor floral sur la voie publique

1 M. Fernand DANET, 319, RD 982

Balcons fleuris

1 M. et M^{me} Michel DEVAUX, 157 rue Jules Ferry

Jardins très visibles de la rue

1 M^{me} et M. Michel MASURIER, 128 rue Jules Ferry

2 M^{me} Rosa SANTERAMO et M. Serge TOUTAIN
327 rue Théophile Pourhomme

3^{ex} M^{me} et M. Bernard SEILLE, 117 rue Calmette

3^{ex} M^{me} Christiane BENARD, 40 rue Jules Ferry

5 M^{me} Monique DUFOUR, 41 rue de la République

6 M^{me} et M. Jean-Louis LIAS, 214 rue Sous Le Val

7 M^{me} et M. Bernard SOUDET, 207 rue Sacha Guitry

8 M^{me} et M. Claude LEVITRE, 190 rue Corneille

9 M^{me} et M. Jean MALANDIN, 149 rue Pasteur

10 M^{me} Lucienne GRALL, 230 rue Sous Le Val

11 M. Alexis BOUTARD, 78 rue Paul Janet

12 M^{me} Monique CARPENTIER, 562 rue Pasteur

13 M^{me} et M. Daniel DAGORN, 278 rue Sous Le Val

14^{ex} M^{me} et M. Jacky DEVIE, 37 rue François Arago

14^{ex} M^{me} Ginette SECCO, 156 rue Sacha Guitry

14^{ex} M^{me} Thérèse ANQUETIL
10 lotissement de la République

17 M^{me} et M. Michel DUHAMEL
353 rue de la République

18^{ex} M^{me} et M. Maurice CARPENTIER, 32 rue Blondel

18^{ex} M^{me} Solange JEGO, 58 rue Sous Le Val

18^{ex} M^{me} et M. Michel GOHÉ
256 rue Théophile Pourhomme

Jardins paysagers

M^{me} et M. Pierre COQUIN

2 rue de Verdun

M^{me} et M. Francis BIDAUX

81 rue Queue de Renard

M^{me} Françoise TIXIER

396 rue de l'Essart

M^{me} Magali Place et M. Messaoud KHERCHOUCHE
70 rue Pierre Curie



Incroyables jardins !

Le vendredi 21 septembre, les lauréats du concours communal 2011 des jardins fleuris accompagnés de Charles DUHAZÉ, élu responsable de la Commission communale, et des membres du jury, étaient conviés à une journée de découverte de « jardins incroyables ». Ce périple commençait par la visite commentée du parc arboré et paysager du Château de Miserey dans l'Eure. Sa propriétaire, la pétillante Madame de ROUMILLY, a pris plaisir à faire

partager sa passion pour les arbres et les fleurs, avec son original jardin à thème : « l'Enfer, le Purgatoire et l'Eden » et son étonnante collection d'arbustes épineux et de roses inermes uniques en Europe. Après un copieux déjeuner, l'entreprise familiale Calvados Morin, spécialisée dans l'assemblage et l'élaboration de Calvados « Haut de gamme » accueillait les Yainvillais dans ses caves troglodytiques à Ivry-la-Bataille, suivie d'une dégustation

d'un calvados âgé de 15 ans.

La journée se poursuivait par le superbe Domaine des Prévanches près de Pacy-sur-Eure. Cet ensemble fort harmonieux construit par une même famille propriétaire des lieux depuis 1760, se compose d'un château XVII^e, d'un manoir anglo-normand XIX^e, d'un théâtre et d'un « hameau ». Tout cela élégamment entouré de son parc champêtre... où les propriétaires vivent leur création à qui sait regarder...

Salon des Arts 2012

Comme à l'accoutumée c'est le dernier week-end de novembre qu'une quarantaine d'artistes ont investi le Foyer Jean-Louis Claudet pour une nouvelle édition du traditionnel Salon des Arts. Un bel ensemble d'œuvres était présenté au public, d'une grande variété et d'une bonne qualité : des peintures à l'huile, des peintures acryliques, de la peinture au couteau, des aquarelles sur carton et

sur soie ; et aussi des sculptures sur bois et sur toile. Dans l'après-midi, les enfants de nos écoles, accompagnés de leurs maîtres, avaient pu assister à une démonstration tout à fait intéressante : Bernard LEJEUNE, sculpteur sur bois leur a ainsi expliqué les différentes essences de bois et les a initiés au maniement des outils.

Toujours fidèles, Paul Hislen et Jean Mourot, figures locales désormais incontournables ont dédié leurs livres tout au long de ce week-end ; outre leurs ouvrages respectifs, ils nous ont proposé cette année une « auto-fiction » écrite par Paul Hislen intitulée « sacré Pol », et dont les illustrations sont l'œuvre de Jean Mourot ; un bel exemple de co-réalisation et le reflet d'une belle amitié.

L'association l'Essor, toujours impliquée depuis l'origine au Salon, avait innové cette année en présentant quelques toiles réalisées par les jeunes adultes de l'IMPRO – atelier créatif – sur le thème « autour des saisons » et des mandalas (les mandalas sont des cercles à colorier, des dessins qui nous viennent de l'Inde) et les visiteurs ont pu admirer les deux grandes et superbes toiles, si lumineuses, peintes par les résidents de l'association grâce aux cours dispensés par Jacques De Vos l'an dernier ; c'est encore là une preuve que l'Art se manifeste partout, quelque fois même là on ne penserait pas l'y trouver...

Après la période post-impressionniste de ces trois dernières années, nous recevions cette année en invité d'honneur, un artiste résolument contemporain : Charles DUCROUX, qui se définit comme un peintre classique. Scientifique de formation, il est pharmacien à la ville. Il est venu à cette démarche





picturale par la photographie, mais en couchant ses images sur la toile, il sort du cadre ! Il puise son inspiration à l'occasion de ses voyages, notamment aux États-Unis ; beaucoup de personnages en marche, comme perdus dans leurs pensées, ce pourrait être n'importe lequel d'entre nous, souvent dans des tons bleus ou bruns, dans une atmosphère urbaine insaisissable... cette lumière empreinte de brume, aussi bien dans ses paysages normands que dans les rues de ces villes des États-Unis, ou encore au Portugal ou au Maroc...

L'homme est omni-présent, il marche dans un univers feutré...

Épris de blues et de jazz, il est également musicien ; Charles est un homme de passions (au pluriel donc !) ; et l'alliance de la musique et de la peinture nous offre des toiles empreintes de cette fumée, typique des

club de jazz de la Nouvelle Orléans... Et c'est en toute simplicité qu'en fin de vernissage, le musicien a pris le pas sur le peintre, le temps de quelques chansons.

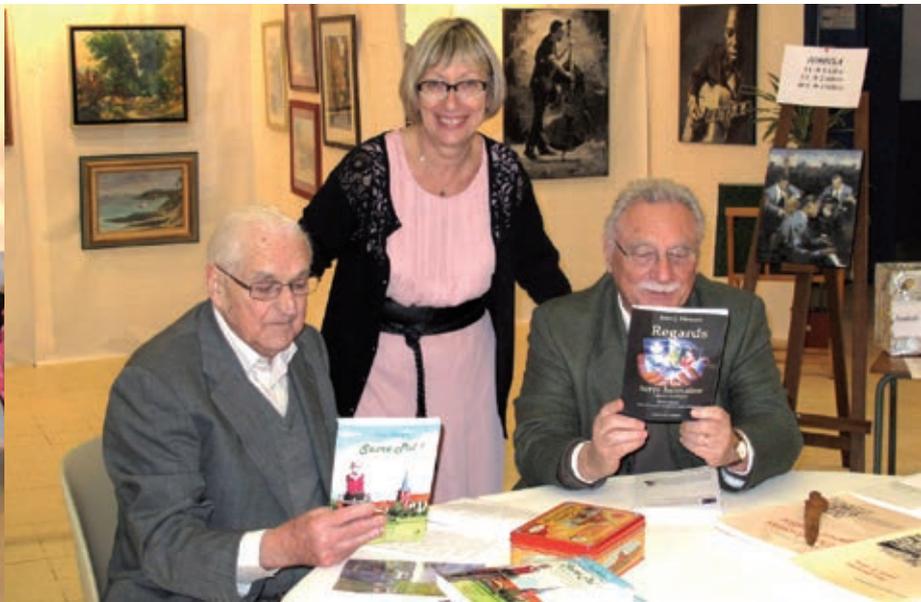
Les ventes ont été plus modestes cette année, mais grâce à la vente d'affiches et de billets de tombola, c'est tout de même une somme d'environ 1700 € que nous sommes heureux d'offrir à l'Essor.

C'est par la prestation remarquable de la jeune formation de jazz du conservatoire de Val de Seine que s'est clôturée cette 22^e édition du Salon des Arts, juste avant le tirage de la tombola par la jeune Flavie, désignant ainsi la gagnante du tableau offert par Charles DUCROUX.



« toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs ; à l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations »

À l'année prochaine pour un nouveau salon !



Musique, danse et théâtre au Conservatoire du Val de Seine

Dès 5 ans, le conservatoire propose un enseignement musical aussi varié que complet. De l'éveil corporel des tout petits au chant choral des adultes, il est possible de s'initier à tous les instruments pour le plaisir de découvrir la musique tout autant que de la pratiquer intensément. Cordes, bois, cuivres, claviers, percussions font l'objet d'un enseignement particulier qui débouche sur une pratique collective en ensembles ou orchestres.

Des ateliers, jazz, djembé ou musiques actuelles complètent le catalogue de formation des musiciens. Un chœur d'adultes ouvert à tous propose de travailler sur un répertoire gospel.

De même, l'école de danse, en fonction de l'âge et de la maturité de l'enfant, permet de s'initier à la danse classique, contemporaine ou moderne. Le travail à la barre ou sur l'improvisation se poursuit par des chorégraphies présentées au public lors de spectacles. Parmi les récentes activités, la section danse africaine permet d'élargir le choix des pratiques choré-



graphiques, et l'atelier théâtre de travailler les techniques théâtrales (respiration, voix, corps, improvisation...)

Le conservatoire est géré par un syndicat mixte regroupant le Syndicat de communes Le Trait/Yainville (SITY), et les communes de Duclair, Saint-Pierre-de-Varengeville, Saint-Paër, Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon.

Conservatoire du Val de Seine - www.emdvs.fr
1240, rue du Maréchal Foch 76580 Le Trait
Tél. : 02 35 37 91 55 - emdvs@wanadoo.fr

Concerts à Yainville :

Samedi 30 mars à 20h30 Foyer J.-L. Claudet :

Orchestre d'Harmonie et Orchestre des Vents Junior
Samedi 18 mai à 20h30 Foyer J.-L. Claudet : Musiques sud-américaines (concert des classes cuivres)

Chez Guy de Maupassant

L'année 2013 devrait voir se réaliser la transformation de votre bibliothèque. En premier lieu, les huisseries seront remplacées afin de conserver l'intégrité du bâtiment, dans le respect de son architecture. Interviendront ensuite les aménagements intérieurs : électricité, sol, peintures... qui accueilleront, pour finir, le mobilier choisi pour sa fonctionnalité mais aussi son confort ! Ces travaux nécessiteront bien entendu une fermeture complète de la bibliothèque pour une durée à déterminer encore aujourd'hui. Une information vous sera apportée sous forme de communiqués de presse, flyers dans vos boîtes à lettres, affichage et site Internet. Nous vous inviterons à vous rendre à la bibliothèque du Trait ; on peut envisager un portage de

livres à domicile pour les lecteurs dans l'impossibilité de se déplacer ; des projets sont en cours pour la continuité du « service offert » pour les classes de Yainville.

Une semaine d'animation (spectacles, visites, portes ouvertes) sera mise en place pour la réouverture de votre bibliothèque. Un fonds de DVD de fiction, un accès Internet pour le public, de nouveaux horaires d'ouverture vous seront proposés et sont actuellement en discussion.

En 2012, entre autres animations, l'exposition sur les oiseaux, le spectacle de conte et le goûter de clôture ont rencontré un beau succès. Le concours photo organisé sur le même thème s'est terminé par des récompenses (de très beaux livres !) offertes aux participants enfants et adultes.

Dans les réponses au questionnaire distribué dans chaque foyer, des lecteurs disent ne pas venir à la bibliothèque car ils fréquentent celle du Trait. L'un n'empêche pas l'autre ! Nos deux bibliothèques sont deux structures réunies en Bibliothèque intercommunale, offrant des services à l'identique. Une seule carte permet leur fréquentation. Des achats d'environ 600 livres et revues ont été réalisés en 2012 répondant, nous l'espérons, à votre attente.

Il a été décidé cette année à Yainville d'organiser le Téléthon 2012 le premier week-end de Décembre. Comme à l'accoutumée, le coup d'envoi a été donné par la grande dictée traditionnelle organisée à la bibliothèque. Une trentaine de personnes s'est appliquée, dans une ambiance très détendue, à résoudre les difficultés de cette dictée sur « La tête en friche » pour ensuite clore cette rencontre par un pot de l'amitié et de la solidarité.

L'équipe de bénévoles, S. CRAMPON, S. DELIMBEUF, A. DESSOLLE, F. DESPREZ, S. BOURGINE et moi-même, sommes à votre disposition et à votre écoute.

La responsable de la bibliothèque,
A.-M. DELMAS



Club philatélique

Le club a participé au forum des associations. Ce fut une bonne journée avec une bonne ambiance. Il y avait plus d'association que la première fois, il y avait le choix. Les visiteurs ont grandement répondu pour cette journée. Notre stand fut regardé. Nous avons eu quelques personnes qui se sont intéressés au club et ce que l'on faisait. Par contre, nous n'avons pas eu de nouveau adhérent.

Le salon s'est très bien déroulé dans une ambiance chaleureuse. Nous avons eu des visiteurs, ils ont pu apprécier la diversité des collections des exposants. L'exposition sur le cyclisme et sur « Maître Jacques Anquetil » a eu un grand succès. Ce fut l'œuvre de M. GRAIN. Les gens en voyant cette expo, racontaient certaines anecdotes de l'époque.

Les réunions du Club philatélique yainvillais sont le 3^e dimanche de chaque mois (sauf juillet et août), de 10 h à 12 h dans la salle de la Maison des Jeunes à Yainville.

Journées du Patrimoine

Dans le cadre des Journées nationales du Patrimoine, l'église Saint-André de Yainville avait ouvert ses portes au public, durant tout le week-end. Samedi soir, un concert gratuit et de grande qualité était proposé par le quintet de cuivres « Brass Addict » composé de professeurs du Conservatoire de l'école de musique et de danse du Val de Seine.



Octobre Rose rappelle chaque année, l'importance de la prévention du cancer du sein

La commune s'est associée cette année à la manifestation nationale de sensibilisation au dépistage gratuit du cancer du sein proposé tous les deux ans aux femmes

entre 50 et 74 ans. Pendant le mois d'octobre, la façade de la mairie s'est donc habillée de rose. Une manifestation sympathique s'est déroulée au foyer municipal Jean-Louis Claudet le lundi 22,

avec distribution de plaquettes d'information, de sachets de dragées roses, et pour le plaisir des yeux une prestation de danse par Céline DRAILY et les jeune filles de l'atelier zumba de la MJAC.



Transeuropéennes

En mars dernier, la CREA organisait à travers le patrimoine architectural religieux de son territoire, un parcours artistique et patrimonial « Voix des TranS » qui connut un grand succès. Et c'est Fabrice DEPERROIS qui avait imaginé pour notre église Saint-André un dispositif interactif sur le plan sonore et lumineux : à l'approche du public, des voix circulaient d'un mur à l'autre, des confidences, des secrets, des confessions inspirés du poème de Robert DESNOS « Contrée » ; au centre du Chœur un carrousel projetait des ombres colorées et vibrantes sur les murs.



À l'école maternelle

Dans l'expression « chasse au trésor », le mot le plus important est TRÉSOR : non pas pour ce qui le constitue réellement (pièces en chocolat, coloriages...) mais pour ce que l'on imagine qu'il pourrait contenir.

Nos élèves de l'école maternelle, par deux fois au printemps dernier, ont galopé pour chasser le trésor. Une première fois dans les jardins de BOIS-GUILBERT : de statue en statue ; une autre fois à l'abbaye de JUMIÈGES à la recherche de détails architecturaux ou d'éléments du parc. Munis d'un cahier, il s'agit de retrouver le sujet photographié. Là, se trouve un indice : mot qui servira à reconstituer le message... qui nous mènera au trésor. Les petites jambes de nos élèves sont

généreuses, ne s'épargnant aucun détour dans des lieux très champêtres, propices à la cueillette. L'enthousiasme est certain et le plaisir des accompagnateurs en découle.

Les sorties scolaires ne sont pas de simples « balades ». Elles peuvent être un point de départ pour de multiples activités et apprentissages. Elles sont aussi l'occasion de réinvestir les compétences travaillées en classe. On apprend beaucoup en sortant de la classe, souvent sans s'en rendre compte et de façon plus motivante que le traditionnel « papier-crayon ». Ces sorties ne pourraient avoir lieu sans la participation financière de la commune, du Sity, de la coopérative scolaire et sans l'aide précieuse des parents accompagnateurs.

École élémentaire Jules Ferry La pratique des arts à l'école : une réalité à Yainville

Au-delà de ses modalités de fonctionnement, l'école est un lieu d'apprentissage et de vie collective. L'organisation de la vie scolaire doit permettre, entre autre, l'ouverture aux arts et à la culture. Cette action fait une place particulière au développement personnel des élèves. Elle vise à leur donner le sens des responsabilités, l'envie de s'engager dans un projet, d'avoir une vie culturelle personnelle. L'approche de l'art permet aux élèves d'être capables de se dépasser et de montrer des qualités nouvelles, de développer des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être dans des activités différentes. Les enfants s'impliquent avec enthousiasme dans un spectacle, une exposition, ils mènent des recherches documentaires, autonomes et volontaires, et acquièrent des connaissances, une ouverture sur le monde. Cette stimulation favorise leur épanouissement, leur expression et leur implication dans le travail. L'éducation artistique et culturelle à l'école doit répondre à trois objectifs :

- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire ;
 - développer et renforcer leur pratique artistique
 - permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels.
- À l'école élémentaire un certain nombre d'activités sont mises en place dans le domaine des arts.

Voici la présentation des projets réalisés au cours de l'année 2012

Arts visuels : Les élèves des classes CP et CM1/CM2 ont participé à l'exposition départementale d'Arts visuels « Parfums d'ailleurs » avec pour finalité l'exposition installée à l'école élémentaire Gustave Flaubert au Trait. Les élèves de CE2/CM1 ont également présenté leurs œuvres (tableaux d'algues et haïkus) réalisées dans le cadre de la classe de mer du mois d'avril. Au mois de juin dernier, la classe de CE1 est allée au musée des Beaux-Arts de Rouen, admirer et découvrir les œuvres des peintres impressionnistes.

La classe de CP s'est rendue au château de Saint-Pierre-de-Varengueville visiter l'exposition de Daniel Authouart. Cette initiation à l'art contemporain s'est concrétisée par un atelier de création graphique sur le thème de la ville. Enfin, comme chaque année, tous les élèves de l'école ont bénéficié en avant-première de la visite du Salon des arts de Yainville. Lieu culturel exceptionnel où plusieurs expressions artistiques se côtoient, visiteurs et artistes pouvant sans difficulté échanger et discuter sur les techniques ou démarches utilisées à la création.

Éducation musicale : Chaque année, N. Brière, professeur de musique au conservatoire du Trait, en collaboration avec les enseignants, initie et entraîne les élèves à la musique et au chant choral. Au mois de juin, ce travail d'apprentissage musical est finalisé par un spectacle de chorale devant l'ensemble des parents. Pour la quatrième année consécutive, un projet « orchestre à l'école » s'est mis en place avec le conservatoire intercommunal du Trait. Les classes



CE2 et CM ont participé à ce dispositif. Il s'agissait pour les élèves de créer un texte de chanson ensuite mis en musique par Olivier Vondercher professeur de musique. Les chansons (paroles et musique) ont été apprises, chantées et enregistrées dans un studio d'enregistrement professionnel. Pour célébrer la sortie du CD, un concert à Saint-Pierre-de-Varengueville est venu conclure ce beau projet.

Arts du cirque : Ce sont des activités « d'exploit », de prouesse, d'expression visant à déclencher l'émotion du spectateur. Elles se réalisent par la composition et la présentation d'un numéro en utilisant différentes familles des arts du cirque. À l'école, elles ne concernent que les élèves du cycle 3. Elles permettent d'augmenter les pouvoirs moteurs (perception, anticipation), de développer les capacités physiques, affectives et relationnelles, de rechercher et maîtriser le risque, d'accepter de montrer aux autres, de pouvoir regarder les autres, de comprendre, mémoriser, créer en recherchant l'originalité, de communiquer des sentiments ou des émotions... Là encore un spectacle dynamique et convivial a terminé cet apprentissage artistique au plus grand plaisir des spectateurs petits et grands.

Art du théâtre : Dans le domaine des arts, celui du théâtre est aussi essentiel à pratiquer à l'école. En effet les compétences mises en œuvre sont nombreuses : maîtriser la langue (rythme, sonorités, hauteur de la voix), exprimer ses sentiments, développer son sens de l'esthétique, maîtriser le corps, vivre la relation avec l'autre, faire preuve d'imagination, faire appel à la mémoire pour retenir des textes... Le 28 juin, les classes de CP et CE2/CM1 ont présenté leur pièce de théâtre au foyer communal J.-L. Claudet. Tout ce travail est mené de janvier à juin avec l'aide précieuse de F. Généreux qui anime les ateliers depuis de nombreuses années.

Art cinématographique : Depuis trois ans, une classe de l'école s'inscrit dans le dispositif national « École et cinéma » qui a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. Il éveille la curiosité et l'intérêt des élèves pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine, visionnées en salle. Ce projet permet d'intégrer l'approche de l'art cinématographique dans un travail sur l'image et une éducation du regard. Participer à « École et cinéma » c'est aussi donner aux

élèves le moyen d'accéder à une culture cinématographique en s'appropriant le cinéma comme pratique culturelle, de partage, de lien social... Durant l'année scolaire précédente, les élèves de CE1 ont assisté à la projection de trois films en se rendant au cinéma Le Paris de Caudebec-en-Caux. Ces films sont accompagnés de supports pédagogiques utilisés avant ou après le visionnage.

L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle. Le parcours d'éducation artistique et culturel accompli par chaque élève se construit à l'école, dans la complémentarité des enseignements et des actions éducatives. Il conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences que les élèves ont acquises, des pratiques qu'ils ont expérimentées et des rencontres qu'ils ont faites dans les domaines des arts et de la culture.

Les actions mises en place à l'école au profit de l'éducation artistique sont rendues possibles grâce à la motivation pédagogique des enseignants mais aussi à l'engagement actif et soutenu de la commune (chorale, projets avec le conservatoire, cirque, théâtre, transport...).



BILAN DE L'ANNÉE 2012

Janvier-février : Opéra participatif « Ne criez pas au loup ! » à l'Opéra de Rouen (toute l'école). **Avril :** Classe de mer à Gouville-sur-Mer sur le thème « Le temps des bâtisseurs » (CE2/CM1) - Projet « Chansons de récré » : enregistrement en studio à Rouen des chansons écrites par les élèves (CE2/CM1/CM2) - Animation du SMEDAR : le tri des déchets (CE2/CM1). **Mai :** « École et cinéma » : cinéma à Caudebec en Caux pour le film « Chang » (CE1) - Visite du collège (CM2) - Visite du centre de tri des déchets à Grand Quevilly (CE2/CM1) - Prix du livre préféré (CM2). **Juin :** Présentation de la classe de mer (CE2/CM1) - Sortie au musée « Juno Beach » à Courseulles (CM1 et CM2) - Exposition départementale d'Arts visuels « Parfum d'ailleurs » Le Trait (CP et CM1/CM2) - Sortie au parc « France Miniature » (CE2/CM1 et CM1/CM2) - Sortie au zoo de Cerza (CP) - Spectacle de chorale (toute l'école) - Présentation des créations réalisées par les élèves de l'atelier Contes, Foyer communal J.-L. Claudet (CM1/CM2) - Écoutes de contes (CP et CE1) - Concert du CD « Chansons de récré », Saint-Pierre-de Varengueville (CE2/CM1 et CM1/CM2) - Représentation de cirque (cycle 3) - Remises des prix (tous les élèves) - Représentations théâtrales (CP et CE2/CM1) - Sortie scolaire à Rouen, musée des Beaux-Arts (CE1). **Juillet :** Randonnée pédestre et visite guidée de l'abbaye de Jumièges (CE2/CM1 et CM1/CM2). **Septembre :** Opération « Nettoyons la Nature » (75 kg de déchets ramassés) (tous les élèves). **Octobre :** « Semaine de l'eau » organisée par la Société de chasse de la Seine-Maritime, le PNRBSN et la ville du Trait (CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2) - Cross du collège (CM2) - « École et cinéma » pour le film « 3 contes chinois » au cinéma de Caudebec-en-Caux (CE1/CE2). **Novembre :** Sortie à la station d'épuration des eaux usées de Petit-Quevilly (CM1/CM2). **Décembre :** Sortie à la station d'épuration des eaux usées de Petit-Quevilly (CE2/CM1) - Spectacle de Noël organisé par la commune (tous les élèves) - Visite guidée de l'exposition « Authouart » à Saint-Pierre-de-Varengueville (CP/CE1) - Arbre de Noël organisé par la municipalité (tous les élèves).

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE 2012-2013

Circonscription de Canteleu, Inspecteur de l'Éducation nationale :
M^{me} MAUGER (02 35 74 03 26)
École élémentaire, direction :
M. MOAL (02 35 37 22 06)
Enseignants : CP/CE1 (16) : M^{me} BRETEY,
CE1/CE2 (21) : M. ROUQUETTE, CE2/CM1 (18) :
M. MOAL et M^{me} FARIN (le lundi),
CM1/CM2 (21) : M^{me} SCHNETTERLE.
Employée et auxiliaire de vie scolaire (EVS/AVS) :
M^{me} VANDAME. Infirmière scolaire : M^{me} VERDIER.
Maire-adjoint chargé des affaires scolaires :
M. ADAM
Entretien des classes : M^{mes} DOUILLÈRE et LEFAUX.
Restauration : M^{lle} LEBÈGUE (gestion), M^{mes} PATIN
et LEFAUX (cuisine et service), M^{mes} VAUTIER et
DOUILLÈRE, M. MOAL (surveillance).
Représentants de parents :
M^{me} FREMONT, M^{me} FOUCAULT, M^{me} TRIBOUT,
M^{me} HUET, M^{me} LAGNEL.
Aides aux devoirs : M^{me} CRAMON.



242 adhérents à la Maison des Jeunes et d'Animation Culturelle pour 2012

Merci à tous ceux qui nous font confiance

Le bureau se compose comme suit

Président : Yves GUILLOUET
 Vice-président : Yvan GOSSE
 Trésorière : Sylvie CLEPOINT
 Trésorier adjoint : Olivier ADAM
 Secrétaire : Charlotte LACHEVRE
 Secrétaire adjoint : Isabelle DECONIHOUT

Une équipe pour vous accueillir

Directeur MJAC : Jean Philippe BROCHARD,
 Secrétariat comptabilité : Stella RENAULT
 Directrice Ados, Atelier multimédia :
 Laetitia BOITTOUT

Animateur jeunes et garderie : David SANTONJA
 Accueil garderie périscolaire et animation
 des mercredis : Rosa SANTERAMO
 et Stanislas GACOIN.

Centres de loisirs

Trois centres de loisirs sont proposés aux jeunes avec les projets et activités accompagnant chaque tranche d'âge : 6-9 ans, 10-13 ans et 14-18 ans, ceci pendant toutes les vacances scolaires.

La MJAC pratique

Horaires d'ouverture au public :
 Lundi de 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 19 h
 Mardi de 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 19 h
 Mercredi de 10 h à 12 h / 14 h à 19 h
 Jeudi de 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 19 h
 Vendredi de 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 19 h
 Samedi de 14 h à 18 h
 Tél./Fax : 02.35.37.20.41
 Mail : mjac.yainville@wanadoo.fr

Point fort de l'été, les minis camps

Découverte de l'équitation et des joies du camping avec le Camp poney pour les 7-9 ans « Village équestre le Tilleul » à Étretat. Les 10-13 ans quant à eux ont pu s'initier à la pratique du char à voile sur la base nautique d'Asnelles.

Principales sorties et activités

Les jeux familiaux du 14 juillet 2012 ont trouvé cette année encore de nombreux adeptes enfants et adultes ; au programme de la matinée : course de VTT, lancé d'œuf, tir à l'élastique et dépôt de la gerbe au monument aux morts. Superbe ambiance lors du 7^e tournoi de foot/prévention santé à le Trait organisé par la brigade de Prévention de la délinquance juvénile. Sortie piscine à Yvetôt

La vie du village

La Maison des Jeunes et d'animation culturelle y occupe une place importante. De la grande fête du carnaval et de sa soirée costumée en février, au Téléthon qui cette année grâce à la participation active des bénévoles a permis de récolter 3270 € (reversé à l'Association française contre les myopathies). La Maison des Jeunes tiens à remercier tous les bénévoles qui se dépensent toujours plus pour la réussite de ces manifestations.

Nouvelles activités pour cette rentrée 2012/2013

La Zumba animé par Céline Drailly, le lundi de 19 h à 20 h à la salle Jean-Louis Claudet est un véritable succès, déjà 34 participants.

Quant aux activités traditionnelles

Le Fitness animé par Thérèse Legros compte 8 participantes.
 L'atelier Théâtre animé par Loïc Lesaout compte 10 participants.
 L'atelier cirque animé par J.-P. Brochard compte 15 participants.
 Ça marche bon train pour l'atelier APEX animé par Céline Drailly qui compte 50 participantes enfants, ados, adultes. Les cours ont lieu tous les lundis de 18 h à 20 h au Foyer municipale J.-L. Claudet.
 L'atelier Qi Quong, animé par Joël Carthery le jeudi de 9 h à 10 h compte 12 adhérents.
 L'atelier Arts plastiques, animé par Régis Tannay le

mercredi de 18 h à 20 h à la Maison bleue.

Le Yoga, animé par Annie Guerillon, le jeudi de 18 h 30 à 20 h à la salle BCD accueille 13 participants.

Les mercredis créatifs

Tous les mercredis, la Maison bleue et son équipe d'animation accueillent les enfants de 6 à 13 ans de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Les activités : Février, concert pour enfants « Lucien et les arpettes », sortie Bowling à Yvetot et construction de Madame Carnaval. Mars, participation au carnaval de Rouen. Avril, jeux et mini golf à la base de Jumièges. Mai, participation au concours « l'oiseau dans tous ses états », exposition et atelier jeux autour des oiseaux. Juin, sortie H2O « la magie ». Juillet, tour de France. Septembre, atelier dessin à la bibliothèque de Jumièges organisé par la CREA. Octobre, tricot à gogo, repas intergénérationnelle, jeux et défilé. Novembre, sortie cinéma « Les 5 légendes ». Décembre, sortie patinoire de Jumièges, spectacle de clowns au théâtre de Duclair. Les mercredis créatifs comptent 38 enfants différents et une moyenne de 16 enfants par séance.

La garderie périscolaire 3/12 ans

La garderie fonctionne tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 7 h 30 à 8 h 30 à la salle BCD école élémentaire de Yainville et le soir de 16 h 30 à 18 h 30 à la Maison des Jeunes. Le soir après un goûter très attendu, les enfants peuvent être accompagner pour leurs devoirs ou tout simplement s'adonner à des jeux de société.

Voyage, voyage...

Les jeunes Yainvillais voient du pays cette année encore. Cet hiver : le séjour neige en février à Saint-Jean d'Arves ; un chalet rien que pour nos enfants, de superbes chiens de traîneaux, du fromage, du ski alpin, une sortie en raquette, des batailles de boules de neige de polochons accompagné de beaucoup de rigolades ! Ce séjour est ouvert aux enfants de CM2 et aux adhérents de la MJAC. On recommence cette année du 23 février au 3 mars 2013. En avril : La Maison des Jeunes a pris encore du plaisir à organiser avec M. MOAL sa classe de découverte à Carolles où les enfants ont pu étudier



le milieu marin, visiter et découvrir la région et ses richesses.

Le Foyer ados

C'est un endroit où il fait bon vivre et où on peut échanger et se divertir librement. Il fonctionne à l'année avec un accueil tous les soirs, le mercredi, le samedi et pendant les vacances scolaires, en complément des activités de loisirs classiques viennent se greffer des minis projets.

Au programme de cette année en autres

Activités scrapbooking, Déco MJ, repas à thème, sortie piscine, shopping, terrasse du jeudi, cinéma, plastique fou, atelier multimédia, atelier cuisine,

sortie Aqualud, sortie feu d'artifice, sortie lac de Caniel, base de loisirs de Jumièges, sortie karting. Les ados ont pu profiter de deux minis séjours au Futuroscope et au parc Asterix.

Action Baltus « vente de bulbes »

En début d'année 2012, les enfants, les ados et les adhérents de la Mjac ont participé à l'action vente de bulbes auprès de leur famille, cette dernière a permis de récolter la somme de 750 € pour la structure. Nous avons donc investis dans divers jeux de société, dans une wii et de nouveaux achats restent à venir.

Merci à tous pour l'implication dans cette action.

NOTEZ SUR VOS AGENDAS

- Loto le 2 février 2013 à la salle des fêtes de Yainville
- Séjour ski du 24 février au 3 mars 2013 à Saint-Jean d'Arves en Savoie
- Défilé et soirée Carnaval, le samedi 16 mars 2013
- Représentation théâtrale, le vendredi 14 juin 2013
- Gala de danse, le vendredi 21 juin 2013
- Spectacle de cirque « Time is mon nez ! », le vendredi 28 juin 2013



> Les rescapés de la saison !

> De joyeux combattants



USY-JUDO

Un club en peau de chagrin ?

Malgré le soutien actif de la municipalité ainsi que les subventions de Jumièges et surtout du Conseil Général de Seine-Maritime, les Yainvillais et les habitants de notre boucle de la Seine ont été moins nombreux à cette rentrée à profiter de la possibilité de s'initier au judo et de le pratiquer à proximité, dans des conditions financières très intéressantes.

Notre professeur, Manon Esclapez, exerce ses fonctions avec conscience, bonne humeur et fermeté à la fois. Les finances saines de la section ont permis de ne pas augmenter les tarifs cette année. Par ailleurs, l'opération « Pass'Sport 76 » à laquelle nous participons permet à un certain nombre de familles aux revenus modestes de ne payer que la moitié de leur cotisation.

La saison 2011/2012 s'est terminée, comme la précédente, par une animation en présence des familles, suivie d'un goûter offert par la municipalité de Yainville, au moment de la remise des nouvelles ceintures. Après le départ des plus grands, nous comptons ; pour 2012-2013, 28 jeunes licenciés pratiquants (au lieu de 42 l'an dernier) pour lesquels une animation

en présence des familles a été organisée le 18 décembre 2012, de manière à fêter ensemble la fin de l'année avec la participation des jeunes judokas du Trait. Elle s'est terminée par la remise d'une boisson, d'une barre chocolatée et d'une viennoiserie offertes par le club.

En période scolaire, nous assurons deux cours chaque semaine, le mardi et le jeudi. Les judokas peuvent par ailleurs participer à des rencontres amicales à l'extérieur, dans le cadre fédéral.

Quand la salle de tennis sera opérationnelle, il sera possible de transférer les cours à la salle polyvalente, dans le cadre du Sity. Se posera alors le problème des créneaux horaires ainsi que de la pose et de l'enlèvement des tapis.

LE BUREAU

Président : Jean MOUROT - Yainville
Tél. 02 35 37 95 90

Secrétaire : Johnny SAMSON - Yainville
Trésorière : Florian VÉZIER - Yainville
Professeur : Manon ESCLAPEZ - Canteleu

HORAIRES

Mardi, jeudi :
17 h 15 à 18 h : 1^{er} niveau (éveil judo)
18 h à 19 h : 2^e niveau (moyens).
Des entraînements complémentaires sont possibles au club du Trait.

TARIF

Pour un participant : 111€ pour l'année (dont 34€ de licence).
Tarifs dégressifs pour plusieurs participants dans la même famille.



Grégory Metayer

Félicitations pour le beau parcours d'un Yainvillais, Grégory METAYER, lors du marathon du Mont-Blanc le 1^{er} juillet dernier. Il a terminé 581^e en 6 h 26 sur 2 500 participants !

Tour de France

C'est sous un joli rayon de soleil que les coureurs et la caravane du Tour de France ont traversé notre village le mercredi 4 juillet dernier dans l'après-midi. Un grand nombre d'habitants et de touristes pour l'occasion s'étaient installés le long de la RD 982 pour profiter de beau spectacle.



À la découverte de la salle de tennis Jean Auger

Les premiers balbutiements autour de ce projet de courts de tennis couverts datent de 2005 ! Il aura fallu sept ans pour voir aboutir ce projet ambitieux.

Afin de pallier la sur-occupation des salles de sport tant Traitonne que Yainvillaise, la COMTRY a envisagé dès 2005 de réaliser sur le territoire de la commune de Yainville une salle dédiée à la pratique du tennis.

Ce projet englobait à l'origine la remise aux normes des deux courts extérieurs existants. Depuis, la réfection des tennis extérieurs a été dissociée de la construction des tennis couverts mais est toujours prévue à moyen terme par le SITY afin que celui-ci dispose d'un ensemble cohérent réservé au tennis sur un même site, avec quatre courts pouvant recevoir des compétitions de haut niveau.

Le coût des travaux de construction de cet équipement s'élève à près de 2 200 000 €, et le montant des subventions à 312 000 € (280 000 € du Département et 32 000 € de la Fédération française du tennis).

Ce bâtiment imposant, semi enterré, s'intègre idéalement dans l'environnement entre la salle polyvalente, le Foyer municipal Jean-Louis Claudet et les habitations.

Sur une surface au sol d'environ 2037 m², l'équipement se compose de :

- Deux courts de tennis couverts, aux dimensions conformes pour recevoir des compétitions de haut niveau, qui implique une hauteur libre sous plafond de 7 mètres.
- Trois locaux de rangement
- Un vestiaire hommes et un vestiaire femmes avec sanitaires et douches pour handicapés
- Un couloir accédant aux vestiaires, aux courts couverts et extérieurs, depuis le hall d'entrée
- Un Club House et sa terrasse. Cette salle sobre mais très agréable avec son mobilier, ses aménagements, ses coloris, ses puits de lumière, ses vitrages ronds, offre une vue plongeante sur les courts intérieurs et extérieurs ainsi qu'une vision panoramique du village et de la forêt, sans oublier la possibilité de suivre les rencontres engagées sur les courts couverts et enfin de se retrouver autour du bar.
- Un monte personnes pour accéder à tous les niveaux

- Un hall d'accueil spacieux
- Un bureau d'arbitre
- Un bureau pour le Club
- Deux locaux techniques pour la chaufferie et la ventilation
- Parking
- Accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Le sol de ces deux courts couverts est constitué d'une couche d'enrobé recouverte d'une résine de couleur, pour le confort des sportifs. L'isolant thermique et les matériaux utilisés pour la

construction participent à l'isolation phonique et rendent cette salle peu sonore. L'énergie renouvelable a été retenue avec un chauffage par géothermie, réutilisant un puits existant.

Les habitants du Trait et de Yainville pourront découvrir cet équipement le samedi 6 avril 2013 lors de son inauguration officielle. Il sera dénommé « Salle de tennis Jean Auger » pour honorer ce Yainvillais qui s'est très fortement impliqué dans ce projet en tant qu'élue municipal et membre du club de tennis Yainvillais.





Yainville Tennis club : De très belles installations sportives ! Saison sportive 2011/2012 : un record d'adhérents

Au cours de la saison 2011/2012, nous avons enregistré un effectif total de 126 licenciés dont 40 adultes et 86 jeunes (progression de + 17%). Le club a organisé les cours entre le mini tennis, l'école de tennis, le loisir regroupant les jeunes de 8 à 15 ans, ainsi que la compétition, composée d'adolescents de 12 à 18 ans. Pour les adultes, les cours furent découpés entre le loisir et la compétition, et assurés, par Sébastien L'Héronnel, entraîneur au club depuis 10 ans (2001).

Les résultats sportifs, championnats par équipe

5 équipes adultes engagées en championnat Hiver :

- 1 équipe Dames DF3 poule A : 3^e place
- 1 équipe Dames vétérans 35 ans (DF1 poule B) : 1^{ère} place **monte en promotion**
- 1 équipe Hommes 1 (DM1 poule A) : 3^e place
- 1 équipe Hommes 2 (DM3 poule G) : 6^e place
- 1 équipe Hommes vétérans 35 ans (Promotion) : 3^e place

7 équipes engagées en championnat Printemps/été :

- 1 équipe Dames (DF1 poule D) : 2^e place
- 1 équipe Dames vétérans 35 ans (DF2 poule D) : 1^{ère} place **monte en promotion**

- 1 équipe 1 Hommes Pré-régionale (poule B) : 2^e place
- 1 équipe 2 Hommes (DM4 poule F) : 6^e place
- 1 équipe Hommes vétérans 35 ans (DM1 poule 1) : 1^{ère} place **monte en promotion**
- 1 équipe 11/12 ans (poule E div 4) : 5^e place
- 1 équipe 13/14 ans (poule B div 5) : 6^e place.

Bilan : Les équipes adultes se maintiennent, les équipes seniors 35 montent en promotion. Les équipes jeunes novices en la matière, font leurs armes et défendent les couleurs du club avec acharnement.

Vie du club

Le père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école de tennis le mercredi 14 décembre 2011, avec une distribution de bonbons et surtout, une remise des récompenses suite aux tests de balles. Cette journée fut ponctuée par un goûter et des boissons. Toutes les mamans sont à remercier pour leurs gâteaux, ainsi que Philippe Souhard pour sa participation très active à cette manifestation.

Un tournoi mixte fut organisé par M. Maguet et les membres du bureau le samedi 10 mars 2012. Une vingtaine d'équipes se sont affrontées dans une ambiance sportive et surtout très conviviale. Un repas, avec une quarantaine de convives et une

tombola ludique, a clôturé cette journée sportive. Un grand merci à M^{mes} Bouleux et Vallette pour l'animation et l'organisation de cette manifestation.

Une sortie à Roland Garros a été organisée le samedi 19 mai 2012 pour les enfants de l'école de tennis. Ce fut une superbe journée avec beaucoup d'animations et de rencontres avec les plus grands champions de tennis.

Le tournoi

Une très belle réussite encore cette année : 67 joueurs et joueuses se sont affrontés sportivement sur les terrains de Yainville durant trois week-ends. Le tournoi s'est parfaitement déroulé grâce à la participation des membres du bureau, ainsi qu'à la générosité des commerçants et artisans de Yainville, de nos partenaires (Christofle, Vafro TP) et, à la municipalité pour les récompenses, les lots et le soutien logistique (collation) apporté au club de tennis.

À noter le public nombreux venu assister aux finales, et les félicitations de la part de l'ensemble des participants pour la qualité et la convivialité du tournoi, notamment, lors de la remise des récompenses.

Thibaut Gineste, jeune espoir du club classé 3/6, remporte le tournoi pour la deuxième fois en trois ans.

La nouvelle saison 2012/2013

La nouvelle salle de tennis « Jean Auger » a ouvert ses portes !

Les nouvelles installations sont désormais disponibles pour la pratique du tennis. La remise des clés des nouvelles installations sportives au club de tennis de Yainville a eu lieu le mercredi 14 novembre 2012 en présence des élus et du président du club. C'est un très bel ouvrage, esthétique, confortable, pratique et convivial, qui accueille tous les publics désireux de s'adonner à la pratique du tennis et le

club ne peut que se féliciter d'avoir désormais à sa disposition un tel outil de fonctionnement.

Un peu d'histoire, création de la section USY Tennis et du YTC

Le club de tennis de Yainville est né officiellement en 1983, à l'initiative de M. Crampon Pascal qui en fut d'ailleurs le président. Le club intégra l'USY (Union sportive de Yainville) en tant que section sportive et fit sa première rentrée sportive en septembre 1983. Rapidement les effectifs ont augmenté car la

demande était forte et cinq ans plus tard, la section pouvait se targuer d'avoir plus de 110 licenciés dans ses rangs. À l'époque, le tennis se pratiquait dans la salle des sports, sur les deux courts extérieurs mais aussi sur le terrain EDF situé à proximité du stade municipal. Maintenant, ce court n'existe plus, mais certains joueurs se souviennent encore avoir performé sur ce terrain, notamment lors du tournoi annuel du club, permettant au public de voir évoluer des joueurs venus des USA, de l'Écosse, de l'Australie ou de l'Autriche (de 1990 à 1992



et 2000). Les présidents, peu nombreux, se sont succédés (4 au total depuis la création du club), ont toujours gardé la même ligne de conduite. Ils ont mis en place une réelle dynamique de club, une politique sportive efficace en direction notamment de l'école de tennis. A M. Crampon, succédèrent MM. Bidaux, Parmentier et Gineste, président du club depuis 1999. Après 26 ans d'activité, la section sportive tennis quitta l'Union sportive Yainvillaise et pour devenir officiellement le « Yainville Tennis club » le 18 juillet 2008.

L'engagement des bénévoles

La force du club a toujours été la qualité et l'engagement sans faille des membres du bureau, qui ont permis, au fil des années, au club de vivre, d'évoluer et surtout de progresser. Sans un bureau efficace, aucune structure ne résiste au temps ! La situation aujourd'hui du club et sa bonne santé, ne sont que le résultat du dynamisme, de la volonté, de la

gentillesse et de l'engagement de l'ensemble des bénévoles. Il faut s'en féliciter et les remercier pour leur investissement et leur énergie déployée.

Le changement

En juin 2006, M. Gineste annonçait lors de la remise des prix au tournoi Open de Yainville qu'un grand projet d'équipement sportif était en train de voir le jour dans le cadre de la Comtry (Yainville, Le Trait). Quelques années plus tard, le projet est devenu réalité : quel changement pour le club de Yainville support du projet SITY et pour l'ensemble des adhérents ! Le club a donc préparé ce changement pendant quelques années, et le mercredi 14 novembre 2012, les premiers cours ont eu lieu dans la nouvelle salle, sur les deux courts couverts : un réel bonheur pour les joueurs et leurs familles ! Cet outil de travail, a aussi permis de libérer des créneaux dans l'ancienne salle des sports de Yainville pour les autres associations.

Nouveaux locaux, nouvelle structure, nouvelle organisation et nouveaux objectifs !

Les objectifs éducatifs et sportifs

Le club a fait de l'école de tennis sa priorité et met en place une politique sportive permettant d'atteindre tant sur le plan éducatif que sportif les objectifs inhérents à toute activité physique et sportive.

Sans vouloir lister l'ensemble des objectifs poursuivis, citons quelques exemples

Le tennis permet :

- De développer des valeurs liées à la notion d'effort, de rigueur, de volonté et de respect.
- D'apprendre à gérer son effort pendant le match.

- Au joueur, du débutant au confirmé, de s'épanouir dans sa pratique et de performer à son plus haut niveau de pratique, et surtout, de faire en sorte que l'enjeu reste un jeu.

Sur le plan sportif, le club souhaite :

- Augmenter le nombre de jeunes en mini-tennis et développer les actions de promotion de la pratique du tennis en intervenant dans les écoles primaires.
- Amener plus de jeunes vers la compétition en proposant des entraînements supplémentaires pour les compétiteurs.



Quelques dates importantes dans la vie du club

Coupe Davis à Rouen, le 1, 2 et 3 février 2013

Tournoi interne de double mixte, le samedi 2 mars 2013.

De nombreux matchs seront programmés tout au long de cet après-midi, qui se terminera par un repas.

Sortie Roland Garros en mai 2013, une sortie sera organisée pour les enfants de l'école de tennis.

Tournoi de Yainville, du vendredi 14 juin au dimanche 30 juin 2013.

- Maintenir les entraînements des équipes adultes femmes et hommes pour se fixer des objectifs régionaux.
- Organiser plusieurs tournois homologués FFT adultes et jeunes tout au long de l'année.

Quelques résultats :

5 équipes adultes ont évolué durant le championnat Hiver.

Côté seniors : L'équipe 1 femmes (DF 3) finit à la 3^e place, les hommes (DM1) finissent à la 2^e place de leur poule, tandis que l'équipe 2 hommes (DM4) termine à la 5^e place.

Du côté des vétérans : L'équipe homme finit à la 5^e place et redescend au niveau départemental tandis que l'équipe femme se maintient en Championnat Promotion et termine à la 4^e place.

L'espoir Jeune du club

Thibaut Gineste est monté 2/6 en début de saison et poursuit sa progression et sa préparation pour les prochains tournois ! De très beaux résultats sont déjà à son actif avec des performances à 1/6 et à 0.

La vie du club, le Club House et les animations

Ce déménagement a entraîné une réorganisation du club et une formation des membres du bureau aux nouveaux outils informatiques et logiciels utilisés. Un système de badge magnétique a été mis en place fin novembre, suivi d'un nouveau système de réservation (fin décembre) afin de gérer l'utilisation des courts intérieurs et extérieurs. Il a fallu récrire et remettre à jour le règlement intérieur de manière à l'adapter à la nouvelle structure et aux nouvelles normes. Enfin, il a fallu aménager le club house et le transformer en lieu de vie chaleureux et convivial, un lieu

d'accueil et d'échanges pour tous les adhérents et leur famille.

Bref, beaucoup de travail pour les membres du bureau pour permettre au club d'être en ordre de marche le plus rapidement possible. Le résultat atteint est à la hauteur de nos espérances puisque, pour le moment, nous ne recevons que des échos positifs.

En quelques mois, nous avons fait de ces nouveaux espaces, un lieu de pratique sportive pour tous, mais aussi, d'échange et de convivialité.

Deux stages ont été organisés depuis la rentrée

Toussaint et Noël 2012

Le moniteur du club a organisé un stage de tennis aux vacances de la Toussaint pour les enfants de l'école de tennis. Durant 3 jours, une vingtaine d'enfants a été accueillie de 9 h à 17 h et a pleinement profité des installations pour se perfectionner mais aussi pour passer de bons moments sportifs, ludiques et conviviaux. Le repas du midi, confectionné par les mamans, était pris collectivement dans l'ancienne salle dans une excellente ambiance. Bravo aux participants

Le stage de Noël a réuni 8 enfants sur 3 demi-journées et s'est déroulé dans la nouvelle structure toujours dans une excellente ambiance.

L'animation de Noël, fut une belle réussite et a permis de réunir, le 24 décembre, près d'une centaine de personnes dans le club house pour la remise des prix (test de balles) et la dégustation de nombreux bonbons et gâteaux réalisés par toutes les mamans. M. Dros, que le club remercie, directeur de la supérette de Yainville, a offert aux enfants de l'école de tennis un tee-shirt du club. La

remise des cadeaux s'est déroulée en présence du Père Noël, venue pour l'occasion : Un moment très sympathique !

Les effectifs :

Des chiffres en hausse depuis 2003

Le club a accueilli les inscriptions dès la rentrée de septembre 2012 et voit le nombre d'adhérents progresser d'année en année. À ce jour, 129 licenciés sont inscrits à ce jour, avec près de 80 enfants à l'école de tennis ce qui représente le plus grand nombre d'adhérents jamais atteint.

Une volonté collective :

Élus du SITY et club de tennis

Le SITY a eu la volonté de construire cette salle qui répondait à un réel besoin, et a mené le projet jusqu'à son terme, en associant le club et la ligue de Normandie FFT dans ses travaux.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir été associés au projet et remercions l'ensemble des élus de Yainville et du Trait (Le SITY) pour cette remarquable réalisation saluée de tous.

Celle-ci marque un tournant dans l'histoire et la vie du club, en ayant une pensée toute particulière pour MM. Claudet Jean-Louis et Auger Jean, respectivement maire de Yainville et premier adjoint, et qui étaient à l'origine du projet.

Le club s'organise, se développe avec sérénité avec ce grand changement apporté par la nouvelle salle de tennis.

Il ne reste plus qu'au club d'être à la hauteur de l'investissement qui a été réalisé !

Très bonne saison sportive à tous

Si vous souhaitez avoir d'autres informations... ou suivre l'actualité du club connectez-vous sur le nouveau site du YTC à l'adresse suivante : <http://www.club.fft.fr/yainvilletc>



Le Trait - Yainville Pongiste

Le club de tennis de table « Le Trait - Yainville Pongiste » compte actuellement 58 licenciés dont 28 jeunes de moins de 18 ans ainsi que 6 féminines soit une nette progression par rapport à la saison précédente. Les deux équipes engagées en départementale 3 pour la saison 2011-2012 ont terminé respectivement première et deuxième de leur championnat.

Nous avons engagé pour la saison 2012-2013, 7 équipes : 1 équipe en départementale 2 ; 2 équipes en départementale 3 ; 4 équipes de jeunes.

À la fin de la première phase du championnat notre équipe fanion se maintient en départementale 2, malgré une indisponibilité de plusieurs joueurs.

Actuellement le club travaille sur un projet, en accord avec le Département sur l'ouverture du tennis de table aux personnes handicapées.

Les centres s'occupant de ces personnes ont été contactés afin de connaître le nombre de personnes intéressées. Les autres difficultés sont quasiment résolues à savoir : créneau horaire d'occupation d'une salle (Yainville), le lundi de 10h à 12h ; disponibilité de l'entraîneur ; achats de tables compatibles ; petit matériel (balles, raquettes, etc.)

Les entraînements se déroulent le mardi soir de 18h15 à 21h45 à Yainville et le jeudi soir de 19h30 à 21h30 au Trait.

Comme on peut le constater le club se porte bien et

enregistre des résultats satisfaisants à la moitié du championnat.

Nous remercions particulièrement les communes du Trait, de Yainville, de Jumièges, ainsi que le département pour leur aide financière. Car en dépit de tous les efforts des dirigeants et des joueurs, le club ne pourrait subsister sans ces aides.

Nous espérons que le club pourra poursuivre sur sa lancée et que de nouveaux joueurs, principalement des adultes, viendront étoffer nos effectifs.

Pour tout renseignement supplémentaire veuillez contacter : Jean-Yves CREVEL au 02 35 37 95 21 ; Patrick FAROULT au 02 35 37 78 87 ; Jean BOUZARD au 02 35 37 95 16.



Pétanque yainvillaise

Bilan plutôt positif pour le club de pétanque en 2012 puisqu'il compte 52 licenciés dont 35 de plus de 55 ans et 2 femmes.

Quelques résultats à l'extérieur

Le club termine 4^e sur 27 clubs représentés au palmarès des plus de 55 ans, l'équipe composée de messieurs Pourhomme-Lias-Rougeole s'incline en 1/4 finale.

Le 18 mars dernier, la triplette de messieurs Lebourcher-Pastor-Quillet se qualifie à Sotteville-lès-Rouen pour représenter le club à Blangy où elle s'inclinera en sortie de poule.

Le 18 avril, l'équipe Vatey-Lias s'incline en finale au championnat des plus de 55 ans (100 équipes inscrites) à Canteleu.

Le 25 avril, l'équipe Gosse-Pastor s'incline en 1/4 finale au championnat des plus de 55 ans (152 équipes inscrites).

Le 10 mai, à Grainville-la-Teinturière avait lieu le championnat vétérans plus de 60 ans qualificatif pour

le championnat de France, l'équipe de messieurs Nouvel-Pastor-Gosse s'inclinera en 1/4 de final.

En ce qui concerne l'activité de club à Yainville, on compte

103 triplettes plus de 55 ans le 2 mai
134 doublettes de plus de 55 ans le 10 octobre
33 enfants pour le concours de la Sainte-Madeleine le 20 juillet et 48 doublettes adultes pour le concours du 21 juillet.

Auquel il faut ajouter 10 concours annuels dont 3 nocturnes, 2 mêlées tournantes ouvertes à tous.

Nouveauté cette année, le club a organisé une mêlée au profit du téléthon qui a rapporté la somme de 80 € reversée à l'AFM. De plus de nombreux licenciés étaient présent pour l'épluchage des 150 kilos de moules, nous les remercions pour leur dévouement.

Le club a également organisé cette année deux repas ; le premier un barbecue réservé aux adhérents et leur famille (43 convives) ; le second, un repas dansant au Foyer municipal Jean-Louis Claudet

ouvert à tous (141 convives).

Nous voulions remercier notre ami Serge Boutard, qui auprès des commerçants et entreprises que nous remercions également, récolte de nombreux lots qui récompense nos jeunes à la Sainte-Madeleine.

Le bureau et ses licenciés présentent à la population yainvillaise une bonne année 2013, année où le club fêtera son 50^e anniversaire d'affiliation à la loi de 1901.



Football de la Boucle de Seine, saison 2011/2012

12 équipes étaient engagées pour cette saison : 1 débutant, 2 pré-poussins, 2 poussins, 2 benjamins, 1 U15, 1 U19 en entente, 2 seniors, 1 matin. Des bons résultats dans l'ensemble, une bonne progression pour l'école de foot, la réserve descend en 3^e division.

L'école de foot qui regroupe les équipes de débutants, pré-poussins, poussins et benjamins, a pour but d'initier les enfants : au travail technique, au plaisir de jouer, au fair-play, à donner le maximum sur le terrain et au respect. Ces valeurs sont des objectifs que nous devons nous fixer sur ces catégories pour les années à venir. Signalons également que l'École de Foot est **labellisée par la Fédération française de football** jusqu'en 2013.

Un grand merci à nos dirigeants et éducateurs qui étaient sur les terrains tous les mercredis et week-ends en 2011/2012 :

Débutants : Aymeric MAHÉ

Pré-Poussins : Rodolphe LEBARON, Pascal MAROLLÉ, Samuel PRÉVOST, Aymeric MAHÉ et Christophe BERGÈRE

Poussins : Céline DRAILY, Vincent PREVOST, Romain VIGNERON, Gaëtan BOUTARD, Nathalie VUYLSTEKE, Bob HEIMST et Éric BEAUDOIN

Benjamins : Thierry ROSAY, Mickaël BAUCHET, Patrick BOUTARD, Yvan GOSSE, Stéphane BURGOT et Jean-Pierre SOUHARD et Damien DUFRESNE

U15 : Carmelo ZOIA, Didier MOREAU et Yannick BLOYET

U19 : Jean-François Lambert

Seniors : Charles DELAHAYE, Eddy LEFEBVRE, Laurent EDDE, Christian DEUIL, Christophe BERGÈRE, Catherine STEPHAN, Yves BULTELE et Jean-Pierre SOUHARD.

Matins : Michel BOUTARD, Patrick BOUTARD, Bruno FERRER et Mickael BAUCHET.

Interventions aux écoles primaires

En mai et juin dernier les interventions ont repris à l'école de Yainville 2 fois par semaine, sur le temps du midi de 11 h 30 à 12 h 15. Comme l'année précédente jeux et motricité sont au programme. À Jumièges les interventions se sont déroulées sur le temps scolaire avec les classes de CE2, CM1 et CM2. Elles devraient être à nouveau reconduites en 2012.

Les arbitres

Sébastien DEUIL arbitre cette saison en District et Wilfried GOHÉ arbitre cette saison des seniors au niveau régional. Si vous êtes intéressé par l'arbitrage,

contactez le 06 76 04 30 91.

Les tournois

Débutants/pré-poussins/poussins (dimanche 10 juin), benjamins/U15/U17 (samedi 16 juin) et sixte (samedi 23 juin) se sont parfaitement déroulés sur le stade de Yainville. 80 équipes étaient au rendez-vous sur les 3 jours. Nous remercions les 3 municipalités de nous avoir offert de nombreuses récompenses, en particulier celle de Yainville pour les trophées et coupes qui ont ravi tous les bénéficiaires. On peut également féliciter tous les organisateurs et les dirigeants qui ont œuvré d'une façon formidable pour la réussite de ces tournois.

4 lotos ont été organisés cette année, un grand merci aux bénévoles.

Les partenaires

Nous remercions chaleureusement tous nos sponsors et généreux donateurs qui nous ont offert de nouveaux jeux de maillots, des coupes vent, des survêtements, qui ont acheté des panneaux publicitaires sur le stade de Yainville et qui ont participé aux tournois.

Le Comité directeur remercie également très chaleureusement les trois municipalités pour leurs aides financières et logistiques. Sans elles, le Club ne pourrait arriver à un tel niveau ; M. Jean DUPONT, maire de Jumièges, M^{me} Anne-Marie DEL SOLE, maire de Yainville et M. Yannick DECONIHOUT, maire de Mesnil sous Jumièges ainsi que les adjoints au maire et conseillers municipaux, savent à quel point le sport fait partie de l'éducation de nos jeunes qui bénéficient d'un encadrement et que rien n'est plus gratifiant que de les voir chaque semaine pratiquer leur loisir avec un bon esprit d'émulation dans le plaisir des entraînements et rencontres sur les stades. Il ne faut pas oublier tous nos bénévoles licenciés ou non qui par leur disponibilité, leur gentillesse et leur savoir ont contribué à l'épanouissement du football de la Boucle de Seine, un grand merci à vous.

Les événements qui ont marqué la saison

Nous avons fêté fin juin les 10 ans du club, nous avons organisés sous la responsabilité de Céline et de son équipe par :

- des matches l'après-midi avec tous les licenciés, les proches du club, les parents et les enfants ;
- un match des anciens des trois clubs ;
- des matches pour les enfants ;
- la présentation d'un diaporama sur les anciens et

nouveaux des clubs, ses adhérents et ses objectifs ;

- une soirée dansante au Foyer municipal Jean-Louis Claudet qui se termina très tard.

Depuis ces 10 années, le club a grandi et nous avons fait beaucoup de chemin par :

- la signature d'une charte de bonne conduite ;
- l'instauration d'une Commission de discipline ;
- l'organisation de la finale de la Coupe Poussins du District ;
- l'organisation d'un stage de foot à Pâques par Stéphane et Mickaël ;
- la journée des parents ;
- le partenariat avec le FCR ;
- les matches au Havre ;
- le match à Lens ;
- la labellisation CLUB BLEU plusieurs années ;
- la labellisation qualité FFF//ADIDAS depuis 5 ans, cette action technique met en lumière le travail exemplaire menée au sein de notre école de football par nos éducateurs diplômés, nos dirigeants et nos accompagnateurs par des actions ciblées : le football à l'école, les plateaux débutants, la participation aux actions techniques, la formation des éducateurs, entraîneurs



Les effectifs 2011/2012 et les prévisionnels pour la saison 2012/2013

CATÉGORIES	Saison 2011/2012	Saison 2012/2013	Nbre d'équipes 2012/2013
Débutants / Pré-Poussins	22	27	3
Poussins	20	23	2
Benjamins (à 9 et à 7)	20	29	2
U15 (2 ^e div) en entente	15	14	1
U18 (2 ^e div) en entente	6	8	1
Seniors (1 ^{re} et 2 ^e div)	38	43	2
Matins (1 ^{re} div)	18	21	1
Dirigeants / éducateurs / arbitres	36	41	

Catégories/horaires/lieux des entraînements et des matches à domicile pour la saison 2012/2013

Catégories	Entraînement	Match à domicile
Débutants : né(e) en 06 et 07	à Jumièges, 10 h 30 à 11 h 45 (mercredi)	à Jumièges, 14h30 (samedi)
Pré-Poussins : né(e) en 04 et 05	à Jumièges, 14 h 30 à 16 h (1 lundi sur 2 et mercredi)	à Yainville, 14h30 (samedi)
Poussins : né(e) en 02 et 03	à Jumièges, 14 h 30 à 16 h (1 lundi sur 2 et mercredi)	à Yainville, 14h30 (samedi)
Benjamins : né(e) en 00 et 01	à Yainville, 17 h 45 à 19 h 15 (mardi et jeudi)	à Jumièges/Yainville, 14 h 30 (samedi)
U15 : né(e) en 98 et 99	à Yainville, 17 h 45 à 19 h 15 (mardi et jeudi)	à Yainville, 10 h (dimanche)
U18 : né 95, 96 et 97	à La Mailleraye, 16 h 15 à 17 h 45 (mercredi)	à La Mailleraye, 15 h 30 (samedi)
Seniors : à partir de 94	à Yainville, 19 h 30 à 21 h (mardi et jeudi)	à Yainville, 15 h (dimanche)
Matins / Vétérans à partir de 77	à Jumièges, 18 h 30 à 20 h (mercredi)	à Jumièges, 10 h (dimanche)

accompagnateurs ainsi que les stages durant les vacances scolaires. L'école de foot est un peu l'école de la vie, elle permet aux jeunes de jouer et de s'amuser, mais aussi et surtout elle permet d'acquérir des habitudes de vie, de comportement, de respect, ces valeurs qui font la beauté du jeu qu'est le football ;

- la création d'un groupement d'employeurs.

Tout ce parcours n'a put se réaliser sans l'aide de nos mairies, de nos sponsors, du Conseil Général, de nos joueurs et surtout du travail des bénévoles non licenciés, des accompagnateurs dirigeants licenciés, des arbitres, des dirigeants et de nos entraîneurs, car sans eux le club ne pourrait exister.

Le stade de perfectionnement « Foot en scène 5 » a

été un vrai succès pour sa troisième année d'existence et sera reconduit en 2012 (du 23 au 26 avril). Pendant les vacances de Pâques, il a réuni pendant 4 jours sur les installations de Yainville 30 enfants. Au programme séances d'entraînements, tournoi, concours, festi-foot et course d'orientation. Les enfants ont pris leur repas tous les midis au clubhouse (avec vaisselle et nettoyage au programme), goûter, vidéos et quelques récompenses sont venues clore le stage.

Message aux enfants

Les enfants qui souhaitent faire un essai, peuvent nous rejoindre le mercredi après midi, contacter Stéphane ARMELI au 06 76 04 30 91.

Les membres du Comité-directeur et les nouveaux membres, AG du 24 septembre

22 membres : LAMBERT Jean-François, EDDE Laurent, DEUIL Christian, BOUTARD Patrick, BERGÈRE Christophe, STEPHAN Catherine, ZOIA Carmelo, TETARD Marcel, HEIMST Bob, VUYLSTEKE Nathalie, BEAUDOIN Éric, DRAILY Céline, LECLERCQ Florent, PREVOST Vincent, DEUIL Sébastien, BOUTARD Céline, FERRER Bruno, GOHÉ Wilfried, HARDOUIN Nathanaël, MAROLLÉ Pascal, DUVIVIER Maxime et FOUTREL Alain.

Le site du Football de la Boucle de Seine : vous pouvez retrouver les convocations, les classements, les résultats, l'actualité, etc.

<http://boucledes Seine.footeo.com>

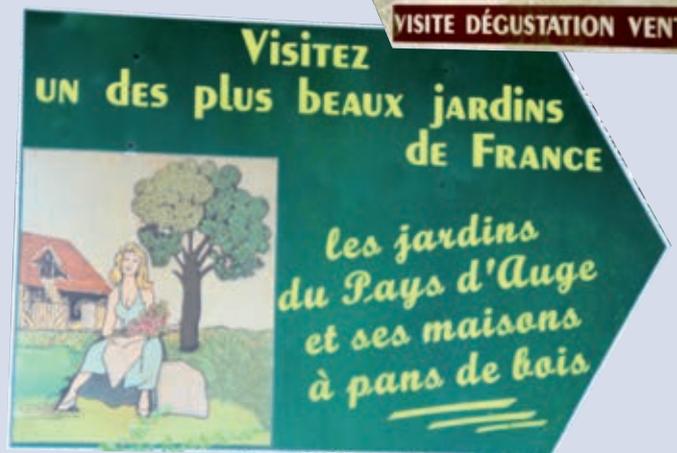
Email : 549964@lfnfoot.fr





Que du bon temps Une nouvelle année riche en manifestations

Nos adhérents sont fidèles aux rendez-vous : assemblée générale, repas de printemps et d'automne, la galette des rois, etc. Le colis de Noël 2012 a été distribué sous une pluie battante qui n'a pas entamé la bonne humeur des bénévoles qui composent le bureau. Lors de la sortie annuelle en juin 2012, Bruno, Muguette, Régis, Gisèle, Sophie (voir photo) ont accompagné les deux cars. Le pays d'Auge nous a accueillis : le château de Crèvecœur en Auge, les caves Huet et les jardins du pays d'Auge. Que de bons moments. Le tout sous un beau ciel bleu le matin et nuageux l'après-midi. Enfin, le réveillon de la Saint-Sylvestre affichait complet. L'excellente animation de l'orchestre Collin Thomas avec ses chanteuses, chanteurs et danseuses a beaucoup satisfait nos invités. Les photos sont un petit résumé de l'année. Chers lectrices et lecteurs, l'Amicale des Anciens vous souhaite une excellente année 2013.



Bureau de l'Amicale des Anciens

- Présidente : Sophie DELIMBEUF
- Vice-président : Régis DUMONTIER
- Trésorière : Gisèle FOUTREL
- Trésorière adjointe : Catherine DUFRESNE
- Secrétaire : Nathalie LADIRÉ
- Secrétaire adjointe : Claudine BOULAIS

Et 30 bougies de soufflées !

Année riche en émotion pour les adhérents cette année, en effet, le club de loisirs a fêté son 30^e anniversaire avec un programme très diversifié.

Des repas à thèmes, toujours très appréciés des anciens ont été proposés : le 2 février, repas cochon grillé ; le 23 février, repas montagnard ; le 22 mars, repas de printemps ; le 26 avril, repas Bio ; le 31 mai, repas des voisins ; le 20 juin, repas d'été ; le 28 juin, pique-nique au bord de Seine ; le 26 juillet, repas surprise ; le 8 novembre, repas harengs grillés ; le 15 novembre, repas Beaujolais. Ces repas tout au long de l'année agrémentent la convivialité entre les adhérents qui y participent toujours très régulièrement. Rappelons également qu'une trentaine d'anciens se sont régalés le 13 novembre 2012 au cours d'un déjeuner croisière à Paris.

Il faut souligner l'intérêt des adhérents pour la vie du club, en effet une soixantaine de personnes étaient présentes à l'assemblée générale du 24 février 2012 et trente-deux d'entre elles se sont adonnées aux joies du loto le 12 avril 2012.

Sortie Parapluie de Cherbourg, le 10 mai

Le voyage en Tunisie de l'an dernier a suscité des envies et c'est **en Bulgarie** que 28 adhérents se sont envolés du 31 août au 7 septembre pour souffler les 30 bougies du club au soleil (moyenne de 26°). Au programme de ce beau voyage, le village de Nessebar, ville de la cote Bulgare classée au patrimoine de l'Unesco ; visite du monastère d'Aladja ; promenade romantique sur le Danube, sans oublier pour beaucoup d'entre eux la dégustation d'une très bonne glace à la violette.

Le deuxième semestre a débuté avec le repas d'accueil des 30 ans du club des loisirs le 5 octobre, 74 convives y étaient présents.

N'oublions pas de rappeler l'investissement de nos adhérents pour le Téléthon, en effet nombre d'entre eux sont venus participer au loto et aux jeux divers organisés par le club au profit de cette grande cause.

Les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.



Le Comité des fêtes au fil de l'année

Bal de printemps

Les festivités du Comité des fêtes de Yainville ont débuté le samedi 31 mars avec une soirée Cabaret. Cette dernière a été très appréciée, au programme un spectacle « Chapeau claque et bottes de cuir » suivi d'une soirée disco. Les convives ont pu se régaler autour de la normandiflette.

Le feu de la Saint-Jean

Cette année encore, un temps très capricieux au programme du feu de la Saint-Jean du 15 juin dernier. De ce fait le spectacle des tahitiennes s'est déroulé pour le plaisir de tous au Foyer municipal Jean-Louis Claudet. Une accalmie a permis un bel embrasement du bûcher, qui est venu réchauffer spectateurs petits et grands toujours aussi nombreux lors de cette manifestation.

Barbecue Bord de Seine

Le 24 juin, le comité a organisé un repas sur le thème du Western au chapiteau en bord de Seine, repas animé par « Didier et Nicole » pour le plaisir de tous.

La fête de la Sainte-Madeleine

Tradition oblige, c'est du 20 au 22 juillet 2012 dernier que s'est déroulé la fête de la Sainte-Ma-

deleine organisée par le comité. Les festivités ont débuté le vendredi avec le concours de pétanque au bord de seine pour les enfants, suivi de celui des adultes. La fête foraine toujours fidèle a démarré avant le cortège de la retraite aux flambeaux entraîné par des Musiciens-magiciens. Le nombre de participants démontre l'enthousiasme des Yainvillais pour cette manifestation. Le samedi soir le comité nous en a mis plein la vue avec le feu d'artifice en musique orchestré par Carnaval en bord de Seine. De nombreux spectateurs avaient fait le déplacement. Le dimanche, c'est la foire à tout qui est venue animer la commune, cette dernière connaît tous les ans un réel succès. Le midi, le chapiteau a accueilli de nombreuses personnes pour le repas champêtre avec orchestre. Dans l'après-midi, le sosie de Joe Dassin a fait passer un bon moment aux spectateurs. Merci à tous les bénévoles.

Foire à tout couverte

Ce fut une première pour le comité et certainement pas une dernière avec l'organisation le 14 octobre d'une foire à tout dans le Foyer municipal Jean-Louis Claudet. Ambiance très conviviale entre les exposants et plaisir partagé des chineurs.



Union nationale des combattants

Un cinquantenaire amer

Il y a 50 ans les accords d'Évian devaient mettre fin à la guerre d'Algérie. Le 19 mars 1962 entrainait vigueur le cessez-le-feu entre l'armée française et l'armée de libération algérienne, prélude à l'indépendance de l'Algérie. La rébellion de l'OAS et des débordements algériens empêchèrent qu'il fût effectif. On n'a pas oublié la fusillade de la rue d'Isly à Alger, le 26 mars, puis les massacres d'Oran du 5 juillet et les cruelles représailles algériennes contre les Harkis. Un sénateur estime à 155 000 le nombre des morts de l'après cessez-le-feu. C'est pourquoi la date du 5 décembre, anniversaire de l'inauguration par le président Chirac du Mémorial national du Quai Branly, à la mémoire des victimes des guerres d'indépendance en Afrique du Nord, avait été retenue en 2003. Notre section a jusqu'à 2012 participé aux commémorations prévues à cette date (cette année à Anneville-Ambourville, le matin, pour le canton et à Yainville, en présence de M^{me} le Maire, le soir). Depuis, une loi du 6 décembre 2012 fait du 19 mars, « Jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie », une « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Notre section se conformera à la loi.

- Le 28 janvier s'était tenue dans la bonne humeur notre assemblée générale qui a procédé à la reconduction du bureau avant le traditionnel goûter avec la galette des Rois.
- Le 29 avril, notre porte-drapeau Bernard PRINTEMPS nous a représenté à la fête des Déportés à Saint-Paër et le 19 avril, Charles Duhazé

LE BUREAU :

Président : Charles DUHAZÉ, tél. 02 35 37 32 28
 Vice-président et secrétaire : Jean MOUROT
 Trésorier : Roland BRASSE
 Porte-drapeau : Bernard PRINTEMPS
 Autres membres du bureau :
 Raymond BAPTISTE, Marcel COUTURIER.

représentait la section à la réunion des présidents de Yerville.

- Le 8 mai 2012, nous avons célébré comme d'habitude la capitulation du III^e Reich de 1945 à notre Monument aux Morts avec le traditionnel dépôt de gerbe, la lecture du message du secrétaire d'État aux anciens combattants et l'appel des morts pour la France, en présence d'un public réduit.
- Le 11 juin, l'état de nos finances a permis l'organisation d'une sortie amicale qui nous a conduits à Amiens pour une visite de la ville et un repas-croisière au milieu des hortillonnages à bord du Picardie, après un arrêt à la ferme du Fil de l'Angora à Jumel.
- Le 21 août, nous avons la tristesse d'accompagner au cimetière notre camarade Roger QUEVILLY, notre doyen, ancien combattant de 1939-1940, ancien prisonnier, le premier porte-drapeau de notre section.
- Le 15 septembre, le président DUHAZÉ nous a représenté au Congrès départemental de Caudebec-en-Caux, organisé par la section UNC d'Yvetot. L'après-midi de ce même jour, des membres du bureau tenaient un stand au Forum des associations.
- Le 11 novembre, désormais « Journée d'hommage à tous les morts pour la France », la traditionnelle manifestation s'est déroulée en présence d'un public nombreux, attiré peut-être par la prestation de la Fanfare des Sapeurs-pompiers du Trait, derrière laquelle nous avons défilé, avec les représentants des associations locales, de la mairie au Monument aux Morts, le service d'ordre étant assuré par la police municipale. Au Foyer municipal, après la lecture du message du ministre délégué aux anciens combattants et l'allocution de M^{me} le Maire, la remise de décorations, notamment la médaille de l'UNC à Raymond BAPTISTE, le concert de la fanfare a été une fois encore très apprécié ainsi que le vin d'honneur offert par la municipalité. Le traditionnel repas des adhérents à l'UNC, des conjoints et amis invités a été une réussite, la chaude ambiance due notamment à l'animation de Jean-Luc MARTEL favorisant le resserrement des liens entre les participants.

Dans le respect des lois, notre section de 25 adhérents continuera à perpétuer le souvenir de ceux qui ont donné leur vie à notre pays et à maintenir entre tous les anciens combattants et leur famille un bon climat de camaraderie.



> À Jumel, au fil de l'Angora.

AIDE DIFFÉRENTIELLE EN FAVEUR DES CONJOINTS SURVIVANTS DE RESSORTISSANTS DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

L'aide différentielle en faveur des conjoints survivants de ressortissants de l'ONAC a été créée le 1^{er} août 2007. Le plafond de cette allocation est fixé à 900 €.

Pour bénéficier de cette allocation, il faut remplir les 4 conditions suivantes :

- Justifier de la qualité de conjoint survivant de ressortissant de l'ONAC : conjoint d'un pensionné militaire d'invalidité, d'un titulaire de la carte de combattant ou du titre de reconnaissance de la nation pour les services accomplis au cours d'opérations de guerre (première et seconde guerre mondiale, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie, combat du Maroc et de Tunisie), d'opérations de sécurité hors métropole (missions extérieures) ou pouvoir se prévaloir d'un titre ou d'une qualité en rapport avec l'un des conflits susmentionnés ;
- Être âgé au minimum de 60 ans au moment de la demande ;
- Justifier de ressources mensuelles inférieures à 900 € ;
- Résider de façon régulière et continue dans le département où la demande est déposée.

Si vous entrez dans les conditions mentionnées ci-dessus, il vous appartient de prendre contact auprès du : Service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Cité administrative Saint-Sever
 2 rue Saint-Sever 76032 ROUEN CEDEX
 Tél. 02.35.58.59.71
 Mel : sol.sd76@onacvg.fr
 Affaire suivie par M^{me} Catherine BUREAUX



> Sur la Picardie, une joyeuse tablée.

Association des Jardins ouvriers

Une saison 2012 tout à fait satisfaisante pour les jardiniers malgré les aléas d'une météo capricieuse : froid, pluie, vent ... et bien peu de soleil cet été !

Avec un peu de patience et beaucoup de soins toutefois, ce fut tout de même de belles récoltes de légumes : carottes, choux, courgettes, tomates, haricots et pommes de terre.

Le jardinage reste bien sûr avant tout un loisir qui permet de rencontrer ses amis, discuter, échanger ses expériences et ... se maintenir en forme !

Il a fallu aussi compter avec quelques intrus et le chasseur est intervenu pour détruire les nombreux lapins qui s'étaient invités sans permission aux jardins !

Des jardiniers volontaires ont aussi aidé à la rénovation du cabanon qui a été repeint.

L'association des jardiniers a également participé cette année à plusieurs manifestations sur le territoire de la commune : forum des associations, le 15 septembre avec la tenue d'un stand, agrémenté de belles photos de leurs jardins, de légumes fraîchement cueillis ; les visiteurs ont pu déguster un excellent potage, mais aussi tenter leur chance pour gagner un panier de légumes ou une citrouille : il suffisait de trouver le bon poids !

En fin d'année, l'association a comme à l'accoutumée participé au Téléthon : les randonneurs se sont régalés avec un potage préparé avec les légumes offerts par les jardiniers.

Hélas, des vols de légumes et quelques dégradations en tous genres ont encore dû être déplorés cette année.

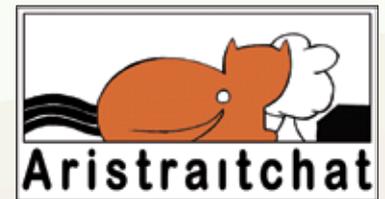
Enfin, sachez qu'il reste toujours quelques parcelles libres qui ne demandent qu'à être cultivées : si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec le président, Michel DEVAUX au 06.21.69.68.55

Bonne année à tous !



Aristraitchat, stérilisation et tatouage

La stérilisation des chiens et des chats est un acte de protection animale !



Faire stériliser les chat(te)s et les chien(ne)s permet de lutter contre la surpopulation animale et d'éviter de trop nombreux abandons et euthanasies. Les avantages pour les animaux sont sanitaires et comportementaux. Les propriétaires doivent vaincre leur résistance morale face à une intervention parfaitement maîtrisée par les vétérinaires. La stérilisation consiste en l'ablation des ovaires chez la chienne et la chatte, et en l'ablation des testicules chez le chien et le chat. C'est une intervention chirurgicale classique pour les vétérinaires, qui présente peu de risques pour les animaux et comporte plusieurs avantages. Elle permet avant tout de supprimer définitivement la reproduction, donc d'éviter la naissance de chiots et de chatons, évitant ainsi d'accroître la surpopulation animale en France, cause de très nombreux abandons, euthanasies et mauvais traitements. On estime que chaque année, un demi million de chiots et de chats sont euthanasiés faute de trouver des maîtres.

S'il est charmant de voir naître et d'élever une portée de petits chats ou de chiots, il faudra ensuite les placer dans des foyers prêts à les éduquer et à leur assurer de bonnes conditions de vie pendant une quinzaine d'années, voire plus pour les chats. Ceci est malheureusement impossible pour beaucoup de familles, par exemple lorsque les personnes travaillent à l'extérieur huit heures par jour (un animal seul toute la journée s'ennuie, de façon répétée, cela affecte fortement son bien-être). L'aspect financier est aussi à prendre en compte. Avoir un chat ou un chien entraîne des frais : vaccinations et vermifugations régulières, alimentation, soins vétérinaires...

Bénéfice pour la santé et le comportement

La stérilisation présente des avantages pour la santé des animaux. Chez les femelles, lorsqu'elle est pratiquée avant la puberté (apparition des premières chaleurs, vers 5/6 mois chez les chattes), elle supprime le risque d'apparition de tumeurs mammaires, fréquentes chez les carnivores domestiques et autres risques tels que métrites... Ce bénéfice disparaît lorsque la stérilisation est effectuée après l'âge de deux ans ou si la chatte a eue des portées. La stérilisation supprime les manifestations des chaleurs (vocales notamment), parfois pénibles à supporter ! La castration du mâle a aussi des avantages.

Bien sûr, elle annule le risque de développement de cancer des testicules. La castration augmente la longévité du chat qui sort à l'extérieur en modifiant son comportement territorial mais elle annule aussi si elle est effectué à 6 mois les marquages urinaires qui sont très désagréables ! Moins d'accidents chez les chats castrés. Il limite ses déplacements et risque donc moins d'accidents sur la voie publique, se bagarre moins avec



ses congénères. Par conséquent, il est beaucoup moins victime de morsures et de griffures entraînant plaies et abcès. Pour de nombreux propriétaires d'animaux, le frein à la stérilisation est d'ordre moral. Il faut pourtant comprendre qu'un animal castré reste un formidable compagnon et est tout aussi épanoui, qu'il n'est pas frustré, et que la vie de son maître est grandement facilitée ! Dr Valérie Duphot, vétérinaire

Combattre les idées reçues. Une chienne ou une chatte doivent avoir au moins une portée dans leur vie pour leur santé et leur comportement. Faux. Cette idée reçue n'a aucun fondement scientifique. La reproduction ne présente pas de bénéfice pour la santé, ni pour le comportement. Au contraire, la gestation et la mise bas peuvent présenter des risques : césarienne lors de difficulté à la mise bas, infections mammaires, métrites, tumeurs mammaires...

Le comportement change après la stérilisation. Vrai. Mais les seuls changements dans le comportement des chiens ou des chats sont positifs. Les matous ont tendance à réduire le marquage territorial suivant leur âge lors de la castration. Les chats comme les chiens se battent moins ce qui entraîne moins de morsures, de blessures, et par là même la transmission de maladies contagieuses. Les animaux ont également plus tendance à rester à la maison et à ne plus fuguer à la recherche d'un partenaire. Les traitements contraceptifs médicaux présentent un risque et ne peuvent pas être administrés au long cours. Vrai. Il n'existe pas de contraceptif efficace et sûr

chez la chienne et la chatte. Les enfants doivent pouvoir assister au miracle de la naissance. La plupart des chats et des chiens mettent bas pendant la nuit, dans des endroits sombres et tranquilles, hors de vue. De plus, chaque portée de chiots ou de chatons contribue à la prolifération des milliers d'animaux dont personne ne veut et qui remplissent les refuges quand ils ne sont pas euthanasiés. L'identification = une Obligation. L'identification du chat est-elle obligatoire ? L'identification par tatouage ou par puce électronique est obligatoire.

Dans le cas d'une cession de chien ou de chat, l'animal devra systématiquement être identifié au préalable. L'identification, à quoi ça sert ? L'identification est l'unique moyen de prouver que l'animal est bien à vous légalement parlant. Cela est donc très important d'identifier son animal afin de prévenir au mieux les vols, les pertes, et autres problèmes où l'identification joue un rôle décisif. Beaucoup d'animaux sont euthanasiés faute de retrouver leurs propriétaires. Vous pourrez également passer les frontières de la France et voyager avec votre animal dans l'UE que si celui-ci est identifié. Quel type d'identification ? il existe à ce jour 2 moyens d'identification avec valeur légale :

- la puce électronique : il s'agit d'une micro-puce que l'on injecte dans le cou de l'animal et qui porte un numéro unique qui deviendra le numéro d'identification du chien ou du chat. Pour déterminer la présence d'une puce électronique, on utilise un lecteur que l'on trouve chez tous les vétérinaires.
- le tatouage : Il est effectué soit à la cuisse, soit à l'oreille. Il est réalisé à la pince ou au dermographe. Seul un vétérinaire est habilité à effectuer la pose d'une puce électronique qui est un acte médical et également pour réaliser un tatouage avec un dermographe qui est un acte sous anesthésie générale. Pour un tatouage à la pince, seuls les vétérinaires ou les personnes possédant une licence de tatoueur accordé par le Ministère de l'Agriculture sont autorisés à pratiquer cet acte.

Pour nous contacter :

Par messagerie : aristraitchat@la poste.net

Par téléphone : 09 60 03 91 74



Le Radio Club Yainvillais Alpha Charlie Sierra tout azimut... Exposition Radio – Concours de pêche – Activation Radio - Assemblée générale

Le président du Radio yainvillais, Dominique représente notre village, notre région dans tous ses déplacements. Expliquer le mode de fonctionnement des appareils utilisés, donner les infos sur les challenges nationaux et internationaux de liaison longue distance onde court, un régal pour notre passionné.

Contacts Radio effectués

Les Barbades – Vénézuéla – Costa Rica – USA – Martinique – Argentine – Russie Asiatique – Guadeloupe – Slovénie – Irlande du Nord – Luxembourg – Israël – Pologne – Île Aland –

Suède – Italie – Corse – Espagne – Guyane française – Allemagne – Portugal – Brésil – Baléares – Croatie – Mexique – Cuba – République Tchèque – Réunion – Angleterre – Canaries – Autriche – Yougoslavie – Danemark – Hongrie – Indonésie avec 12 000 km + 7 h 30 de décalage horaire. Ces ouvertures sur les ondes présagent d'une année 2013 très bonne, au Radio Club Yainvillais de tirer son épingle du jeu, un défi que le président attend avec impatience. Nous serons vigilants sur les distances des prochains contacts...

Activités 2012

Le 31 mars : Assemblée générale européenne Radio – Cassel, dépt 59
Le 7 et 8 avril : Assemblée française de Radio – Saint-Vaury, dépt 23
Le 19 mai : Salon Radio Giberville, dépt 14
Du 1 au 7 juin : Expédition Radio Longue Distance – Yvias, dépt 22
Le 17 juin : Concours de pêche – Lamberville
Du 14 au 19 août : Activation Radio DX, repas champêtre le dimanche midi – Stade de Yainville
Le 8 septembre : Concours de pêche
Le 15 septembre : Forum des associations, Yainville



Du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre 2013
Challenge Dx Radio Club ACS

Le 19 janvier 2013 Galette

Le 30 et 31 mars 2013 A. G. – Fédération
Radio Saint-Jean d'Angelis, dépt 17

Le 27 et 28 avril 2013 Salon Radio ACS
exposition, Yainville, dépt 76, samedi
de 9 h à 18 h 30 et dimanche de 9 h 30
à 12 h – Ouvert à tous, entrée gratuite.
Le monde de La Radio Communication
attend votre visite.

Le 27 avril 2013 Soirée dansante
(salle des Fêtes, Yainville), dépt 76

Juin 2013 Expédition Radio – Gers,
dépt 32

Du 14 au 19 août 2013 Activation Radio
stade de foot, Yainville, dépt 76

Réunions du club : au musée à 10 h
Le 3 février, le 7 avril, le 2 juin,
le 1 septembre, le 1^{er} décembre



Visitez notre site :

<http://14acs.yainville.free.fr>
Radio Club A.C.S, 373 rue de la
République 76480 Yainville



Arbre de Noël

Avant leur départ pour les vacances de Noël, les enfants avaient rendez-vous avec le Père Noël au Foyer municipal Jean-Louis Claudet. Juste avant la traditionnelle distribution de jouets et friandises offerts par la municipalité, ils ont écouté sagement de très beaux chants de Noël et ont tous chanté « Petit Papa Noël » pour accueillir ce très vieux Monsieur tout habillé de rouge ! Malgré son grand âge et ses rhumatismes, notre Père Noël s'est prêté de bonne grâce à une séance photo avec les plus petits et a répondu longuement aux questions des plus intéressés... Il leur a promis son retour l'année prochaine ! En attendant, soyez bien sages les petits enfants



Forum des associations

Le samedi 15 septembre, 23 associations yainvillaises se sont réunies au Foyer municipal Jean-Louis Claudet pour présenter leurs activités à la population. Stands et animations étaient au rendez-vous de ce moment de convivialité. Au fil de

l'après-midi, diverses prestations de qualité ont enchanté le public présent : le spectacle canin de l'association Animal Mon Ami, l'animation APEX et zumba de la MJAC et le défilé de mode d'Habit Seine proposé par le Bateau de Brotonne.



ADMR « La Route des fruits »

L'ADMR « La Route des fruits », Association d'aide à domicile en milieu rural, est présente sur les communes de YAINVILLE, JUMIÈGES et LE MESNIL S/ JUMIÈGES. Son rôle essentiel est d'intervenir tant auprès de personnes rencontrant des problèmes de santé, que du public fragilisé par le handicap ou l'âge, l'aide aux familles (grossesse, naissance, maladie...) ainsi que pour tout public (ménage, repassage, garde d'enfants...). Une équipe de bénévoles se tient à la disposition de chacun pour les renseigner et répondre à leurs besoins éventuels.

En 2011, le nombre de dossiers traités est passé à 118 contre 141 l'année précédente, et de ce fait le nombre d'heures travaillées enregistre une légère baisse en passant à 29 702 heures contre 29 871 en 2010. Les raisons de cette baisse s'expliquent par des décès, entrées en maisons médicalisées... Le nombre de salariées est donc en diminution et est passé de 32 à 27 personnes. Dans son ensemble, l'association fonctionne bien, et nous nous efforçons de répondre à toutes les demandes d'aide. Depuis le 1^{er} décembre dernier, dans un souci d'efficacité et de simplification, le Département de Seine-Maritime a mis en place au niveau de l'association

un nouveau dispositif de télégestion pour les bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la Prestation de compensation du handicap (PCH). Ce nouveau système permet une procédure plus rigoureuse des heures d'arrivée et de départ de l'aide à domicile qui sont enregistrées lors de chaque appel téléphonique correspondant aux entrées et sorties, le coût de cet appel étant entièrement pris en charge par le Département et donc totalement gratuit pour le bénéficiaire. Par ailleurs, cet enregistrement automatique des heures simplifie la gestion administrative.

Enfin, une fusion absorption de « La Route des fruits » est programmée au cours du second semestre 2013. Afin de conserver un lien social entre salariées, personnes aidées et élus, il pourrait être mis en place une association de bénévoles.

ADMR « La Route des fruits »

466, rue Pasteur 76480 YAINVILLE
Tél. 02 35 05 18 67

Permanences

Lundi de 10h à 12h - Mardi de 14h à 16h
Mercredi fermé - Jeudi de 14h à 16h
Vendredi de 14h à 16h

(permanence téléphonique uniquement)

Composition du Conseil d'administration

Présidente : Anne-Marie GUERY
Trésorière : Élisabeth PENNA HAQUET
Trésorière-adjointe : Claudette DOBBELAERE
Secrétaire : Claudine ADAM
Secrétaire-adjointe : Chantal DORIN
Déléguée de communes : Josette CLEON
Membre actif : Catherine LEMOINE

Sur les trois communes de la Boucle, la répartition des salariées et personnes aidées est la suivante :

Communes	Salariées	Heures développées	Nbre foyers concernés
JUMIÈGES	7	14 294	62
LE MESNIL S/JUMIÈGES	3	4 595	17
YAINVILLE	10	9 218	36

OBLIGATION DE RECENSEMENT AU SERVICE NATIONAL

Nous rappelons aux jeunes gens (filles et garçons), qu'ils doivent obligatoirement se faire recenser, dans le mois de leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile.

Cette démarche, qui peut être effectuée par le représentant légal, permet :

- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans
- de s'inscrire à divers examens et concours (BEP, BAC, permis de conduire, etc.)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le centre du service national de Rouen :

Centre du Service national
Quartier Philippon
56, rue Saint-Vivien 76000 ROUEN
Adresse internet :
csn-rou@dsn.sga.defense.gouv.fr
Téléphone : 02 32 08 20 73
02 32 08 20 78 - 02 32 08 20 79

BALAYAGE DES CANIVEAUX

Le balayage des caniveaux communaux, compétence du SITY (Syndicat Intercommunal Le Trait-Yainville), est assuré le premier mardi de chaque mois.

Ce jour-là, les habitants sont invités à déplacer leur véhicule afin de faciliter les travaux de balayage.

ALLOCATION SCOLAIRE 2012/2013 (versée sans conditions de ressources)

Il est rappelé que pour pouvoir percevoir l'Allocation scolaire communale 2012/2013, les élèves doivent répondre aux conditions suivantes :

- être âgés de moins de 16 ans à la date de la rentrée scolaire et domiciliés sur Yainville
- fréquenter un établissement secondaire (s'il s'agit d'un autre établissement que le CES Charcot : lycée ou établissement spécialisé, bien vouloir déposer en mairie dans les meilleurs délais un certificat de scolarité et un RIB ou RIP. Celui-ci reste valable pour les années suivantes dès lors qu'il n'y a pas de changement dans les coordonnées bancaires).

RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Extrait de l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2000 (cet arrêté est disponible en mairie).

Article 7 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h ; les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

CIRCULATION DES QUADS ET ENGINS MOTORISÉS EN FORÊT ET DANS LES ESPACES NATURELS

La forêt est un lieu de détente et de loisirs incontournable : recherche d'un cadre naturel, de quiétude, d'aménagements d'accueil du public.

Dans tous les cas, l'accueil du public en forêt doit être respectueux du milieu naturel. Or la pratique des sports motorisés (quads, 4X4, moto-cross) en milieu naturel est toujours source de bruit, de dégradations des sols et des milieux, de perturbation de la faune sauvage et souvent de danger pour les autres usagers. Il s'est donc avéré nécessaire devant la recrudescence de telles pratiques de les réglementer (Code forestier, Circulaire du Ministère de l'Écologie et du Développement durable du 06/09/05). **Ainsi, la circulation des engins à moteur n'est autorisée que sur les routes nationales, départementales, communales, chemins ruraux et voies privées dès lors qu'ils sont carrossables par un véhicule de tourisme et qu'il n'y pas de panneau d'interdiction, barrière ou autre dispositif.**

Dans les autres cas, l'utilisation de tels engins est formellement proscrite. En cas d'infraction à la législation, c'est le conducteur, responsable de son véhicule, qui sera verbalisé ou poursuivi.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats (arrêté du 23/09/99 du Code rural). Nous vous remercions de bien vouloir veiller au respect de cette disposition, sachant que nous pourrions être amenés, en cas de manquements répétés, à la mise en fourrière des animaux se trouvant en état de divagation.

Mission locale Caux Seine Austreberthe

Vous êtes âgés entre 16 et 25 ans et vous n'êtes plus scolarisés ;

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat en alternance ? vous êtes à la recherche d'une formation ?

Vous avez des interrogations sur votre projet professionnel ?

Vous avez des questions relatives à la santé, le logement, la mobilité, ou vous avez besoin d'une aide financière pour passer votre permis de conduire, BSR... ?

Les conseillers de la Mission locale vous accueillent et vous accompagnent dans toutes vos démarches et vous aident dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet professionnel.

L'un des principaux objectifs de la Mission locale est

de préparer et d'accompagner les jeunes vers l'emploi en mettant en œuvre des actions spécifiques telles que :

- L'organisation régulière de journées de recrutement,
- Des clubs de chercheurs de contrats d'apprentissage, mise en contact avec les employeurs proposant des offres d'emploi dans les différents domaines,
- Visites d'entreprises, participation aux forums emploi de la région, actions de médiations entre jeunes et entreprises,
- Des périodes en milieu professionnel (stage d'observation en entreprise).

Nous organisons :

- Des réunions d'information pour les inscriptions tous les lundis après-midi,

- Un club de chercheur de contrat tous les mardis après-midi,
- Des rencontres régulières avec des sociétés de travail temporaires, des employeurs, des organismes de formation, la chambre des métiers...

Pour toutes informations complémentaires s'adresser :

Mission locale Caux Seine Austreberthe
Site Seine – École Flaubert,
rue Pierre Leroux 76580 Le Trait
Tél. 02.35.37.42.17

Nous sommes ouverts
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 00
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 16 h 30.

RAMASSAGE DES DECHETS

Depuis janvier 2013, la collecte de vos déchets a changée !

La CREA a réorganisé le ramassage des déchets à Yainville en :

- adoptant de nouvelles fréquences et de nouveaux jours de collecte pour les ordures ménagères et les déchets recyclables ;
- élargissant la période de collecte de déchets végétaux.

Objectifs de ces changements :

- adapter la collecte aux besoins réels, préserver le cadre de vie et l'environnement (moins de camions en circulation, moins de nuisances sonores...);
- maîtriser le coût de la collecte et renforcer la sécurité des agents.

NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE

Les ordures ménagères sont désormais collectées **1 fois par semaine, le vendredi**. Les déchets recyclables sont désormais collectés **1 fois tous les 15 jours, le mercredi des semaines paires**. Les déchets végétaux sont désormais collectés

tous les mardis de mars à novembre et un mardi par mois en janvier, février et décembre.

Lorsque la semaine contient un jour férié, les jours de collecte peuvent être reportés (voir guide déchets de la CREA distribué début janvier).

CONSIGNES POUR BIEN TRIER

> Bac gris à couvercle VERT pour les ordures ménagères

Strictement réservé aux ordures ménagères, à enfermer dans un sac avant de les déposer dans le bac.

> Bac gris à couvercle JAUNE pour les déchets recyclables

Sont uniquement acceptés :

- les journaux, magazines, prospectus, papiers, les enveloppes y compris à fenêtre,
- les flaconnages plastiques, y compris les bouteilles d'huile, les flacons de mayonnaise, de ketchup,
- les briques alimentaires,
- les emballages en carton,
- les boîtes métalliques, aérosols, bidons et barquettes en aluminium.

Avant de déposer vos déchets recyclables dans le bac à couvercle JAUNE, en VRAC, pensez à faire les bons gestes !

- videz bien de leur contenu les emballages, sans les laver,
- compactez les bouteilles en plastique dans le sens de la hauteur et laissez les bouchons,

- ne déchirez pas les papiers en petits morceaux,
- pliez les cartons,
- les déchets recyclables ne doivent pas être emboîtés.

Ne pas mettre dans le bac, les déchets recyclables dans des sacs en plastique.

Pour les très grands cartons (de télévision, de meuble...), coupez-les en morceaux (environ 50 cm x 50 cm) ou déposez-les en déchetterie.

> Bac gris à couvercle MARRON pour les déchets végétaux

Sont uniquement acceptés :

- les tontes de gazon
- les feuilles mortes
- les fleurs fanées, tailles de rosiers...

Sont collectés dans la limite de 400 litres maximum par collecte :

- soit le contenu de votre bac de 240 litres plus 2 sacs ou fagots,
- soit 5 sacs ou fagots.

Les tailles de haies et d'arbustes (inférieur à 10 cm de diamètre) sont à déposer à côté des bacs en fagots liés de maximum 1 mètre de long.

HORAIRES DU PASSAGE D'EAU YAINVILLE - HEURTEAUVILLE

DU LUNDI AU SAMEDI

(pas de service les dimanches et jours fériés)

Yainville	Heurteauville
5:00	5:15
5:30	5:35
5:40	5:45
5:55	6:00
6:10	6:20
6:30	6:40
6:50	7:00
7:10	7:20
7:30	7:40
7:50	8:00
8:10	8:20
8:30	8:40
8:50	9:00
9:30	9:40
9:50	10:00
10:10	10:20
10:30	10:40
10:50	11:00
11:10	11:20
11:30	11:40
11:50	12:00
12:10	12:20
12:30	12:40
12:50	13:00
13:10	13:20
13:30	13:40
13:50	14:00
14:10	14:20
14:30	14:40
14:50	15:00
15:10	15:20
15:30	15:40
15:50	16:00
16:30	16:40
16:50	17:00
17:10	17:20
17:30	17:40
17:50	18:00
18:10	18:20
18:30	18:40
18:50	19:00
19:10	19:20
19:30	19:40
19:50	20:00
20:30	21:00
21:30	22:00
22:10	22:20

Service interrompu de 9h05 à 9h25, de 16h05 à 16h25 et de 20h05 à 20h25.

HORAIRES DE PASSAGE DES CARS

Les horaires de la Ligne 30 (Rouen - Caudebec-en-Caux) sont disponibles en mairie ou sur internet à l'adresse suivante : www.mobiregion.net

Pour plus d'informations :

Allô Communauté 0800 021 021, le numéro vert de la CREA 7 jours/7, 24h/24.

DÉCHETTERIE du TRAIT

zone d'activités Le Malaquis

- le lundi de 10 h à 11 h45 et de 13 h30 à 17 h45
- du mardi au vendredi de 13 h30 à 17 h45
- le samedi de 9 h à 11 h45 et de 13 h30 à 17 h45

DÉCHETTERIE de DUCLAIR

hameau des Monts

- du 1^{er} avril au 31 octobre :
du lundi au vendredi de 15 h à 18 h,
le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- du 1^{er} novembre au 31 mars : lundi au vendredi de 14 h à 17 h, samedi de 9 h30 à 12 h et de 13 h30 à 17 h

Peuvent être apportés en déchetterie :

les gravats inertes (tuiles, terre, agglos, à l'exception du plâtre) ; les encombrants (canapés, meubles, literie, électroménager...) ; les déchets verts (tontes et tailles de jardin) ; le bois (planche, poutres, palettes) ; la ferraille (tous les métaux) ; les textiles ; les déchets toxiques (batteries, piles, huiles de vidange, aérosols pleins, peinture, liquide de refroidissement, amiante, colle) ; les cartons d'emballage ; le verre ; les journaux ; les déchets d'équipements électriques et électroniques, les ampoules.

L'accès à la déchetterie est interdit aux véhicules de plus de 5,5 tonnes.

> Les 30 ans du Club des Loisirs sous le soleil de Bulgarie

